



SÉRIE DES RAPPORTS DU MAB n° 70



Conseil  
international de  
coordination

du **Programme** sur

# **L'Homme et la biosphère**

DIX-SEPTIÈME SESSION

SIÈGE DE L'UNESCO

PARIS, 18-22 MARS 2002

RAPPORT *des*  
FINAL *ports*

Publié en 2002

par

**l'Organisation des Nations Unies**

**pour l'éducation, la science et la culture**

7, place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP

France

(SC-2002/WS/45)

1. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Première session. Paris, 9-19 novembre 1971.
2. Groupe d'experts sur le rôle de l'analyse des systèmes et des modèles dans le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Paris, 18-20 avril 1972.
3. Groupe d'experts sur le Projet 1 : Effets écologiques du développement des activités humaines sur les écosystèmes des forêts tropicales et subtropicales. Paris, 16-18 mai 1972.
4. Groupe d'experts sur le Projet 12 : Conséquences réciproques de l'évolution démographique et génétique et des transformations de l'environnement. Paris, 23-25 mai 1972.
5. Groupe d'experts sur le Projet 5 : Effets écologiques des activités humaines sur la valeur et les ressources des lacs, marais, cours d'eau, deltas, estuaires et zones côtières. Londres, 19-22 septembre 1972.
6. Groupe d'experts sur le Projet 3 : Impact des activités humaines et des méthodes d'utilisation des terres à pâturage : savane, prairies (des régions tempérées aux régions arides), toundra. Montpellier, 2-7 octobre 1972.
7. Groupe d'experts sur les activités relatives à l'éducation à poursuivre dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Paris, 5-8 décembre 1972.
8. Groupe d'experts sur le Projet 6 : Impact des activités humaines sur les écosystèmes montagneux. Salzbourg, 29 janvier-4 février 1973.
9. Groupe d'experts sur le Projet 13 : La perception de la qualité de l'environnement. Paris, 26-29 mars 1973.
10. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Deuxième session. Paris, 10-19 avril 1973.
11. Groupe d'experts sur le Projet 7 : Ecologie et utilisation rationnelle des écosystèmes insulaires. Paris, 26-29 juin 1973.
12. Groupe d'experts sur le Projet 8 : Conservation des zones naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent. Morges, 25-27 septembre 1973.
13. Groupe d'experts sur le Projet 11 : Aspects écologiques de l'utilisation de l'énergie dans les systèmes urbains et industriels. Bad Nauheim, 16-19 octobre 1973.
14. Groupe de travail sur le Projet 6 : Impact des activités humaines sur les écosystèmes de montagnes et de toundras. Lillehammer, 20-23 novembre 1973.
15. Groupe consultatif sur le Projet 9 : Evaluation écologique des conséquences de l'utilisation des pesticides et des engrais sur les écosystèmes terrestres et aquatiques (partie engrais). Rome, 7-9 janvier 1974.
16. Groupe de travail international sur le Projet 1 : Effets écologiques du développement des activités humaines sur les écosystèmes des forêts tropicales et subtropicales. Rio de Janeiro, 11-15 février 1974.
17. Groupe de concertation sur la contribution des sciences sociales au Programme MAB. Paris, 28 février-2 mars 1974.
18. Réunion régionale sur les besoins en matière de recherche écologique intégrée et de formation dans la région du Sahel. Niamey, 9-15 mars 1974.
19. Groupe d'experts sur le Projet 2 : Effets écologiques des différentes pratiques d'aménagement et méthodes d'exploitation des sols dans les régions à forêts tempérées et méditerranéennes. Paris, 16-19 avril 1974.
20. Groupe de concertation sur la surveillance continue de la pollution et les recherches concernant la pollution dans le cadre du Programme MAB. Moscou, 23-26 avril 1974.
21. Groupe de travail international sur le Projet 5 : Effets écologiques des activités humaines sur la valeur et les ressources des lacs, marais, cours d'eau, deltas, estuaires et zones côtières. Paris, 13-17 mai 1974.
22. Groupe de concertation sur les critères et les lignes directrices du choix et de la constitution de réserves de la biosphère. Paris, 20-24 mai 1974.
23. Réunion régionale sur la recherche écologique intégrée et la formation des spécialistes dans la région des Andes. La Paz, 10-15 juin 1974.
24. Groupes consultatifs sur le Projet 9 : Evaluation écologique des conséquences de l'utilisation des pesticides et des engrais sur les écosystèmes terrestres et aquatiques (partie pesticides).
25. Groupe de travail international sur le Projet 3 : Impact des activités humaines et des méthodes d'utilisation des terres à pâturages : savane, prairie (des régions tempérées aux régions arides). Hurley, 2-5 juillet 1974.
26. Réunion régionale sur les besoins en matière de recherche écologique intégrée et de formation dans la région du sud-est asiatique. Kuala Lumpur, 19-22 août 1974.
27. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Troisième session. Washington, D.C., 17-29 septembre 1974.
28. Réunion régionale sur les activités de recherche et de formation écologiques intégrées en Amérique latine, et en particulier dans les écosystèmes des forêts tropicales et subtropicales. Mexico, 20 septembre-5 octobre 1974.
29. Groupe d'experts sur le Projet 4 : Impact des activités humaines sur la dynamique des écosystèmes des zones arides et semi-arides, et en particulier effets de l'irrigation. Paris, 18-20 mars 1975.
30. Réunion régionale sur la formulation de programmes coopératifs de recherches écologiques et interdisciplinaires, de formation et d'aménagement sur les pâturages des zones arides et semi-arides du nord de l'Afrique. Sfax, 3-12 avril 1975.
31. Groupe de concertation sur la recherche écologique intégrée sur les établissements humains, dans le cadre du Projet 11. Paris, 2-6 juin 1975.
32. Groupe de concertation sur le Projet 14 : Recherches concernant la pollution de l'environnement et ses effets sur la biosphère. Ottawa, 5-8 août 1975.
33. Réunion régionale sur les activités de recherche et de formation écologiques intégrées dans les tropiques humides de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Kinshasa, 20 août-5 septembre 1975.
34. Réunion régionale sur les activités de recherche et de formation écologiques intégrées dans les systèmes montagneux de l'Asie du Sud, en particulier l'Hindou Kouch et l'Himalaya. Kathmandou, 26 septembre-2 octobre 1975.
35. Réunion régionale sur les activités de recherche et de formation écologiques intégrées dans les écosystèmes des forêts caducifoliées des tropiques de l'Asie du Sud. Varanasi, 5-11 octobre 1975.
36. Réunion régionale sur les activités écologiques intégrées de recherche et de conservation dans les pays du nord de la Méditerranée. Potenza, 27-31 octobre 1975.
37. Groupes consultatifs sur le Projet 10 : Incidences des grands travaux sur l'homme et son environnement.
38. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Quatrième session. Paris, 18-26 novembre 1975.
39. Réunion régionale de planification des Comités nationaux andins du MAB avec une attention particulière sur le Projet 6. Lima, 2-5 décembre 1975.
40. Réunion régionale sur les activités de recherche écologique intégrée et de formation dans le nord-est de l'Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, traitant des effets écologiques de l'irrigation réalisée à partir des grands bassins fluviaux. Alexandrie, 24-27 février 1976.
41. Réunion régionale sur la recherche écologique intégrée dans les zones tempérées de l'hémisphère nord, dans le cadre du Projet 2. Brno, 24-29 avril 1976.
42. Réunion de planification sur le Projet 11, en particulier dans les conditions d'industrialisation. Amsterdam, 8-12 juin 1976.
43. Conférence scientifique MAB-Méditerranée : réunion régionale des comités nationaux du MAB des pays riverains de la Méditerranée. Montpellier, 26 septembre-2 octobre 1976.
44. Séminaire international MAB-IUFRO sur les écosystèmes de la forêt tropicale ombrophile. Hambourg-Reinbek, 12-17 mai 1977.
45. Séminaire sur les réserves de la biosphère en région méditerranéenne : Développement d'une base conceptuelle et d'un plan d'action pour l'établissement d'un réseau régional. Side, 6-11 juin 1977.
46. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Cinquième session. Vienne, 24 octobre-1er novembre 1977.
47. Groupes consultatifs sur le Projet 7 : Ecologie et utilisation rationnelle des écosystèmes insulaires. Khabarovsk, 24 août 1979.
48. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Sixième session. Paris, 19-28 novembre 1979.
49. Séminaire sur les approches intégrées et écologiques du développement rural en zones arides et semi-arides. Djerba, 4-12 décembre 1979.
50. Séminaire interrégional sur les problèmes de recherche et de formation concernant les terres à pâturages dans les pays du Sahel et du Maghreb. Dakar, 23-31 octobre 1980.
51. Réunion sur la création d'un réseau méditerranéen de systèmes d'information écologique. Montpellier, 2-5 décembre 1980.
52. Deuxième session du groupe d'experts sur le rôle de l'analyse des systèmes et des modèles dans le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Paris, 24-27 mars 1981.
53. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Septième session. Paris, 30 septembre-2 octobre 1981.
54. International workshop on ecological problems of human settlements in arid lands. Khartoum, 7-12 mars 1981.
55. Task force on methods and concepts for studying man-environment interactions. Paris, 13-16 juin 1983.
56. Réunion de concertation des Comités nationaux du MAB des pays francophones d'Afrique. Yamoussoukro, 27-30 août 1984.
57. International experts' meeting on ecological approaches to urban planning. Suzdal, 24-30 septembre 1984.
58. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Huitième session. Paris, 3-8 décembre 1984.
59. Rapport du Groupe consultatif scientifique général. Etabli en coopération avec le CIUS. Banff Calgary, 21-25 août 1985. Paris, 21-24 avril 1986.
60. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Neuvième session. Paris, 20-25 octobre 1986.
61. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Dixième session. Paris, 14-18 novembre 1988.
62. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Douzième session. Paris, 25-29 janvier 1993.
63. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Douzième session. Paris, 25-29 janvier, 1993.
64. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Treizième session. Paris, 12-16 juin, 1993.
65. Conférence internationale sur les réserves de biosphère. Seville (Espagne) 20-25 mars 1995.
66. Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Quatorzième session. Paris, 19-22 novembre, 1996.
67. Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Quinzième session. Paris, 7-11 décembre 1998.
68. Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Seizième session. Paris, 6-10 novembre 2000.
69. Seville + 5. International Meeting of Experts. Proceedings - Comptes rendus - Actas. Pamplona, Spain, 23-27 October 2000.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....5		
1.1	Tenue de la session		
1.2	Ouverture de la session		
1.3	Rapport du Président du Bureau sortant		
1.4	Election du Bureau		
1.5	Organisation de la session du Conseil		
1.6	Rapport du Secrétaire sur les programmes et activités du MAB depuis la quinzième session du CIC		
<b>2.</b>	<b>RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS NATIONALES</b> .....8		
2.1	Réseau mondial de réserves de biosphère		
2.2	Coopération régionale et internationale		
2.3	Renforcement des capacités		
2.4	Comités nationaux du MAB		
<b>3.</b>	<b>COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX</b> ..9		
<b>4.</b>	<b>RÉSEAUX RÉGIONAUX</b> .....10		
<b>5.</b>	<b>RÉSEAU MONDIAL DE RÉSERVES DE BIOSPHERE</b> .....10		
5.1	Examen périodique des réserves de biosphère		
5.2	Recommandations de « Séville + 5 »		
5.3	Nouvelles réserves de biosphère : conclusions de la réunion du Bureau du MAB		
<b>6.</b>	<b>LE MAB ET LES GRANDES ACTIVITÉS INTERNATIONALES</b> .....16		
6.1	« Rio + 10 » en 2002		
6.2	Année internationale de la montagne		
6.3	Année internationale de l'écotourisme		
6.4	Congrès mondial sur les parcs		
<b>7.</b>	<b>EAU ET ÉCOSYSTÈMES</b> .....18		
<b>8.</b>	<b>SYSTÈMES URBAINS</b> .....18		
<b>9.</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION DANS LE CADRE DU MAB</b> .....19		
9.1	Programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques		
		9.2	Initiative mondiale CBD-UNESCO sur l'éducation et la sensibilisation du public à la biodiversité
		9.3	Éducation environnementale UNCCD-UNESCO sur la désertification
		9.4	Chaires d'écotechnie et centres de formation à la gestion des réserves de biosphère et d'écoformation
		9.5	École régionale post-universitaire d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT)
		9.6	Renforcement des capacités et projets extrabudgétaires
		<b>10.</b>	<b>POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b> .....21
		<b>11.</b>	<b>ÉVALUATION DU PROGRAMME MAB</b> .....22
		<b>12.</b>	<b>DATE ET LIEU DE LA XVIII<sup>e</sup> SESSION DU CIC</b> ....23
		<b>13.</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b> .....23
		13.1	Langues de travail des sessions du CIC
		13.2	Économies de qualité
		13.3	Réunion du Président du CIC avec le Directeur général de l'UNESCO
		<b>14.</b>	<b>ADOPTION DU RAPPORT</b> .....24
		<b>15.</b>	<b>CLÔTURE DE LA SESSION</b> .....24
			<b>LISTE DES ACRONYMES</b> .....25
		Annexe 1	<b>LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....26
		Annexe 2	<b>RAPPORT DU SECRETAIRE</b> (document en anglais seulement) .....31
		Annexe 3	<b>RESEAUX REGIONAUX</b> (document en anglais seulement) .....36
		Annexe 4	<b>RESUME DE LA PREMIERE REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DEVELOPPEMENT D'ECONOMIES DE QUALITE DANS LES RESERVES DE BIOSPHERE</b> (document en anglais seulement) .....39

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Tenue de la session

1. Le Conseil international de coordination (CIC) du programme sur L'Homme et la biosphère (MAB) a tenu sa dix-septième session au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 18 au 22 mars 2002.

2. A cette session participaient les représentants des membres du Conseil suivants, élus par la Conférence générale de l'UNESCO : Afrique du Sud, Angola, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bénin, Cameroun, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Indonésie, Japon, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Oman, Portugal, Qatar, République dominicaine, République tchèque, Slovaquie, Suisse, Thaïlande, Tunisie.

3. Y assistaient aussi, en qualité d'observateurs, les représentants des Etats membres suivants : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Brésil, Chili, Croatie, Egypte, Equateur, Fédération de Russie, Finlande, Guinée équatoriale, Islande, Italie, Koweït, Nicaragua, Pologne, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Ukraine, Yémen. Des représentants de la Palestine et des Etats-Unis d'Amérique étaient également présents.

4. La Convention relative aux zones humides (Ramsar), le Conseil international pour la science (CIUS), le Conseil international des sciences sociales (CISS), l'Union internationale des sciences biologiques (UISB), l'Union mondiale pour la nature (UICN), et la Mountain Research Initiative (MRI) étaient également représentés. La liste complète des participants figure à l'annexe 1 du présent rapport.

## 1.2 Ouverture de la session

5. M. Mohamed Ayyad (Egypte), président sortant du CIC-MAB, a ouvert la session du Conseil en invitant M. Walter Erdelen, sous-directeur général pour les sciences exactes et naturelles et représentant du Directeur général de l'UNESCO, à s'adresser aux participants.

6. M. Erdelen a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura. Il a souligné l'importance que revêtait cette session du Conseil du MAB, qui se tenait quelques mois avant le Sommet mondial pour le déve-

loppement durable de Johannesburg (Afrique du Sud), manifestation tournée vers l'avenir puisqu'elle entendait mettre l'accent sur le *développement durable* envisagé selon une perspective dynamique et intégrée. M. Erdelen a estimé que le programme MAB était bien placé pour contribuer activement à la mise en oeuvre des conclusions qui découleraient du Sommet, dans la mesure où il favorisait le rapprochement entre les sciences naturelles et les sciences sociales et où son Réseau mondial de réserves de biosphère offrait un instrument pour élaborer des mécanismes visant à l'utilisation rationnelle et à la conservation de la biodiversité, deux éléments déterminants pour la gestion de la biosphère. Il a annoncé avec satisfaction que 52 nouvelles réserves de biosphère étaient venues s'ajouter au Réseau mondial depuis la 16<sup>e</sup> session du Conseil du MAB, ce qui portait à 411 le nombre total de réserves, réparties dans 94 pays. L'intensification de la collaboration transfrontière pour la gestion de réserves de biosphère et « l'Initiative pour l'Equateur » lancée par le PNUD, au titre de laquelle des financements pourraient être accordés aux réserves ayant obtenu des résultats particulièrement concluants dans la lutte contre la pauvreté et la conservation de la biodiversité, étaient d'autres indices du succès rencontré par le Réseau mondial de réserves de biosphère.

7. M. Erdelen a également indiqué que la Conférence générale, à sa 31<sup>e</sup> session, avait décidé que les activités de programme de l'UNESCO pendant la période à moyen terme 2002-2007 seraient articulées autour de trois axes stratégiques : la *promotion de l'universalité*, la *protection de la diversité*, et le *partage des connaissances* - trois objectifs qui avaient un rapport direct avec le programme MAB. En ce qui concerne le Secteur des sciences de l'UNESCO, la Conférence générale avait décidé de faire du thème « ressources en eau et écosystèmes » la priorité principale pour l'exercice bienal en cours (2002-2003). Le programme MAB était appelé à jouer un rôle clé dans ce domaine, en agissant en étroite collaboration avec le Programme hydrologique international mais également avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO : le Programme de corrélation géologique internationale, la Commission océanographique intergouvernementale et le programme « Gestion des transformations sociales » (MOST). S'agissant de l'établissement de partenariats avec des

accords multilatéraux relatifs à l'environnement, M. Erdelen a noté que ceux-ci avaient bien progressé avec la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification, la Convention Ramsar relative aux zones humides et la Convention sur les espèces migratrices. En conclusion, il a réaffirmé l'importance du rôle dévolu au Conseil, à qui il revenait de guider l'évolution future du MAB, en tenant compte en particulier de la mise en oeuvre des recommandations de « Séville + 5 » sur les réserves de biosphère ainsi que des événements majeurs qui se déroulaient en 2002, parmi lesquels le Sommet de Johannesburg, l'Année internationale de la montagne et l'Année internationale de l'écotourisme.

### 1.3 Rapport du Président du Bureau sortant

8. M. Mohamed Ayyad a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'aux observateurs et aux représentants des organisations internationales. Il a fait part, avec fierté, de l'attribution, en 2001, du prestigieux prix du Prince des Asturies au Réseau mondial de réserves de biosphère. Cette manifestation a coïncidé avec le 30<sup>e</sup> anniversaire du programme MAB célébré dans toutes les régions du monde par un grand nombre de comités nationaux qui ont ainsi assuré une large diffusion aux activités du programme. M. Ayyad a ensuite rendu compte des travaux et des recommandations du Groupe directeur composé des présidents des cinq programmes scientifiques de l'UNESCO aux réunions duquel il a assisté en mai et octobre 2001 en sa qualité de Président du MAB. Le Groupe directeur avait noté que l'interdisciplinarité des activités menées par les cinq programmes évoluait de façon satisfaisante, et avait recommandé au Directeur général que l'UNESCO accorde une importance particulière au thème de la « durabilité », eu égard notamment au Sommet mondial pour le développement durable qui revêtira une importance primordiale pour les cinq programmes scientifiques car il déterminera les priorités futures en matière de développement durable à l'échelon international.

9. M. Ayyad a ensuite donné des informations sur les deux réunions du Bureau du MAB qui se sont tenues respectivement en mars et septembre 2001. Le Bureau avait passé en revue les activités régionales et avait étudié la possibilité de créer des synergies avec les conventions relatives à la biodiversité et à la lutte contre la désertification ainsi qu'avec les activités prévues dans le cadre de l'Année internationale de la montagne sur lesquelles le Conseil aura l'occasion de se pencher pendant la session en cours. Le Bureau s'était également intéressé aux activités entreprises pour donner suite aux décisions du Conseil relatives aux recommandations de la réunion « Séville + 5 » sur les réserves de biosphère, et avait examiné et approuvé 52 nouvelles propositions de désignation de réserves de biosphère et deux propositions d'extension substantielle de réserves existantes. Il avait également fait le point sur l'examen périodique des

réserves de biosphère désignées depuis plus de 10 ans. Devant le succès remporté par le Programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques, M. Ayyad a expliqué que le Secrétariat du MAB était en train de constituer un compte spécial destiné à recevoir des ressources extra-budgétaires pour financer ce programme. En tant que jury du prix du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement, le Bureau du MAB avait décidé de remettre le prix 2001 à l'Association tchadienne des volontaires pour la protection de l'environnement pour récompenser ses activités dans les domaines du reboisement et de la conservation des sols. Enfin, M. Ayyad ayant cessé d'exercer ses fonctions de président depuis que son pays n'était plus membre du Conseil, il a rendu compte également des activités du réseau ArabMAB dans lequel plusieurs nouvelles désignations de réserves de biosphère étaient en préparation. Le Conseil d'ArabMAB avait décidé de mettre au point un programme thématique consacré à la réhabilitation des écosystèmes dégradés dans les zones arides en ayant recours aux réserves de biosphère et à des sites analogues pour des projets pilotes. Pour conclure, le Président sortant du Conseil du MAB a rendu hommage à deux hauts fonctionnaires, MM. Uladimir Sauchanka et Malcolm Hadley, partis à la retraite en 2001, et a noté avec inquiétude que le Secrétariat international du MAB se ressentait actuellement de ses faibles ressources financières et humaines.

### 1.4 Élection du Bureau

10. Le Conseil a élu le Bureau suivant :

#### Président :

- M. Driss Fassi (Maroc)

#### Vice-présidents :

- M. Olabiyi J. Yaï (Bénin)
- M. Jan Kvet (République tchèque)  
(avec temporairement Mme Eva Jelinkova  
comme Rapporteur)
- M. Maximo Aquino  
(République dominicaine,  
élu pour 2002)
- M. Alfredo Reca  
(Argentine, élu pour 2003)
- M. Robert Barbault (France)
- M. Kunio Iwatsuki (Japon)

**1.5 Organisation de la session du Conseil**

**II.** Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant :

- 1) Ouverture de la session
- 2) Rapport du Président (sortant)
- 3) Election du Bureau du Conseil du MAB
- 4) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
- 5) Rapport du secrétaire sur les programmes et activités du MAB depuis la 16<sup>e</sup> session du CIC
- 6) Rapport sur les activités nationales
- 7) Coopération avec les partenaires internationaux
- 8) Rapport sur les réseaux régionaux
- 9) Réseau mondial de réserves de biosphère
  - 9.1) Examen périodique des réserves de biosphère
  - 9.2) Recommandations de « Séville + 5 »
  - 9.3) Nouvelles réserves de biosphère
- 10) Le MAB et les grandes activités internationales
  - 10.1) « Rio + 10 » en 2002
  - 10.2) Année internationale de la montagne (2002)
  - 10.3) Année internationale de l'écotourisme (2002)
  - 10.4) Congrès mondial sur les parcs en 2003
- 11) Eau et écosystèmes
- 12) Systèmes urbains
- 13) Renforcement des capacités et formation dans le cadre du MAB
  - 13.1) Initiative mondiale CBD/UNESCO sur l'éducation et la sensibilisation du public à la biodiversité
  - 13.2) Education environnementale UNCCD-UNESCO sur la désertification
  - 13.3) Chaires d'écotechnie
  - 13.4) Ecole régionale supérieure d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT)
- 14) Politique d'information et de communication
- 15) Evaluation du programme MAB
- 16) Date et lieu de la 18<sup>e</sup> session du CIC
- 17) Questions diverses
- 18) Adoption du rapport
- 19) Clôture de la session

**1.6 Rapport du Secrétaire sur les programmes et activités du MAB depuis la 16<sup>e</sup> session du CIC**

**12.** M. Peter Bridgewater, Secrétaire du Conseil du MAB, a présenté à celui-ci son rapport sur les activités menées depuis la dernière session (novembre 2000 - février 2002). Son rapport complet figure à l'annexe 2 du présent rapport.







## RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS NATIONALES

**13.** Un grand nombre de membres du Conseil ainsi que certains observateurs ont présenté des rapports écrits ou oraux sur les principales activités menées depuis la 16<sup>e</sup> session du Conseil du MAB dans leurs pays respectifs, à savoir : Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Chine, Costa Rica, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, France, Indonésie, Japon, Maroc, Oman, Suisse, Thaïlande, Tunisie. Un membre du Conseil a suggéré qu'à l'avenir les rapports soient soumis par écrit et que soient traitées oralement uniquement les questions appelant une discussion.

### **2.1 Réseau mondial de réserves de biosphère**

**14.** Les intervenants ont tous souligné l'importance que revêtaient les réserves de biosphère pour les activités du MAB. La Stratégie de Séville a été mentionnée à plusieurs reprises comme l'instrument principal de mise en oeuvre du concept de réserve de biosphère. Dans ce contexte, de nombreux pays ont exprimé le souhait d'établir de nouvelles réserves de biosphère et plusieurs projets ont été présentés en vue d'une proposition ultérieure d'inscription. Le délégué de l'Allemagne a estimé que la taille des réserves de biosphère était un facteur déterminant pour leur bon fonctionnement. Il a utilisé la notion de « masse critique », qui permettrait à l'administration du site de disposer de toutes les ressources financières et humaines nécessaires pour une gestion durable de la réserve. Le délégué de l'Espagne a développé plus avant l'idée de réserves de biosphère de grande taille lorsqu'il a présenté la future réserve de biosphère de la « Cordillère cantabrique », semblable dans sa conception aux grandes réserves de biosphère du Brésil (comme la Réserve de biosphère de Mata Atlântica). Il a indiqué que celle-ci se mettait en place étape par étape et qu'elle engloberait des réserves déjà désignées ainsi que de nouvelles zones. Les délégués de l'Autriche, du Danemark et du Maroc ont également insisté sur la dimension des réserves de biosphère.

**15.** Plusieurs délégués ont accordé une attention spéciale aux réserves de biosphère transfrontières, en raison de leur importance pour le maintien de la paix et comme moyen de stimuler la coopération entre pays voisins. Plusieurs délégués ont relevé que les réserves de biosphère offraient des sites modèles pour la mise en

oeuvre de projets de recherche interdisciplinaires portant notamment sur les aspects socioéconomiques. De tels projets pouvaient aider à mieux comprendre les pressions qui s'exerçaient sur les écosystèmes du fait, par exemple, de la croissance démographique, de la pauvreté ou de la perte de la biodiversité. Les projets entrepris sur ces sites pourraient bénéficier d'un financement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union européenne ou les mécanismes de coopération bilatérale, entre autres. Certains délégués ont souligné l'importance des liens entre écosystèmes ruraux et urbains ou périurbains que mettaient en évidence certaines réserves de biosphère. De nombreux pays ont estimé que les réserves de biosphère facilitaient l'articulation avec les activités menées au titre des conventions sur la diversité biologique et sur la lutte contre la désertification.

### **2.2 Coopération régionale et internationale**

**16.** Dans leur rapport, plusieurs délégués ont exprimé leur soutien résolu aux réseaux régionaux - ArabMAB, AfriMAB, EABRN, EuroMAB, IberoMAB et SeaBRNET et - ainsi qu'aux réseaux interrégionaux tels que les programmes de coopération REDBIOS et Sud-Sud. Quelques membres ont évoqué la possibilité d'établir un réseau des Caraïbes. Il a été conclu que cette question serait étudiée à la réunion d'IberoMAB à Rio de Janeiro en juin 2002. La coopération bilatérale a été mentionnée plus particulièrement dans l'optique de la coopération Nord-Sud. De nombreux délégués ont donné avec satisfaction la liste des multiples publications, bulletins, affiches et vidéos produits par l'intermédiaire des comités nationaux du MAB et dont certains ont été présentés au Conseil. Enfin, de nombreux pays avaient ouvert des sites sur le Web pour présenter les réserves de biosphère, les activités des comités nationaux du MAB ou les activités régionales.

### **2.3 Renforcement des capacités**

**17.** Nombre de délégués ont jugé indispensable d'associer la population locale aux activités de renforcement des capacités et ont souligné la nécessité de bénéficier d'un soutien supplémentaire pour les ateliers de formation, les séminaires et autres activités du même ordre. L'un des temps forts de la session du Conseil a été



l'intervention de 20 écoliers venus de la Réserve de biosphère du mont Ventoux (France), lauréats d'un concours national organisé à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du MAB, qui ont souligné dans leur exposé l'importance que revêtait ce site pour leur région. Le Président du Conseil a estimé que ces enfants étaient les meilleurs « ambassadeurs » du programme MAB auprès des générations futures. La plupart des délégués ont exprimé leur plein appui au programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques et ont souhaité que le nombre de bourses octroyées par l'UNESCO augmente. Le Secrétariat a été invité à étudier la possibilité d'obtenir des ressources extrabudgétaires à cette fin.

#### 2.4 Comités nationaux du MAB

**18.** Les délégués ont été nombreux à souligner l'importance des comités nationaux pour la mise en

oeuvre du programme MAB dans leurs pays. Certains ont indiqué avec satisfaction que leur comité national fonctionnait bien et avait un caractère multidisciplinaire ; d'autres espéraient améliorer leur comité national afin qu'il intègre pleinement la dimension multidisciplinaire qui était celle du programme MAB aujourd'hui, en accordant la même attention aux questions socioéconomiques et au développement durable qu'à la conservation de la nature et aux travaux de recherche, dans le but d'influencer ainsi les politiques environnementales au niveau de la région et de l'Etat. Plusieurs délégués ont rendu compte des activités entreprises au niveau national pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire du MAB. Le Conseil s'est félicité de la diversité des activités menées par les comités nationaux du MAB et a encouragé ceux-ci à poursuivre leur action afin de consolider leurs acquis.



## COOPÉRATION

## AVEC LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX

**19.** Après avoir présenté ce point de l'ordre du jour, le Président a invité les représentants des partenaires internationaux à intervenir. Le représentant de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, 1971) a présenté le programme de travail conjoint Ramsar-MAB 2002-2003 élaboré par les Secrétariats de la Convention et du MAB et approuvé par le Comité permanent de la Convention en décembre 2001. Après avoir rappelé que l'élaboration de ce programme découlait des recommandations formulées par le CIC-MAB à sa 16<sup>e</sup> session, il a résumé les objectifs du programme, sa structure et les résultats escomptés et conclu en invitant le Conseil à envisager de l'adopter. Le représentant de l'Union internationale des sciences biologiques (UISB) a fait une communication sur la coopération qui s'était établie de longue date entre le MAB et l'UISB, rappelant que celle-ci portait sur trois aspects : le développement durable, le changement global de l'environnement et la biodiversité. En conclusion, il a souligné qu'il importait que cette collaboration continue d'être centrée à l'avenir sur l'approche scientifique intégrée de la biodiversité, la formation et la sensibilisation du public. Enfin, un exposé a été consacré à la Conférence internationale sur Bio-

sphère et Société, initiative conjointe de l'UNESCO-MAB et de l'Université Columbia de la ville de New York (Etats-Unis).

**20.** Au cours du débat qui a suivi, plusieurs membres du Conseil ont demandé la poursuite et l'intensification de la coopération entre le MAB et le PNUE, le PIGB, Diversitas, la Convention de Ramsar et d'autres partenaires. Un participant a estimé qu'il était extrêmement important d'examiner dans cette optique les apports spécifiques du MAB, les deux principaux étant la notion de réserve de biosphère et la démarche privilégiant le renforcement des capacités, la formation ainsi que l'approche participative. Le Secrétaire a réaffirmé que, compte tenu de la diminution des ressources, il était indispensable de renforcer la coopération avec les partenaires internationaux afin d'obtenir une meilleure synergie. Il a invité les délégués à examiner le projet de programme de travail conjoint avec la Convention de Ramsar figurant dans les documents de séance et à décider s'il pouvait être adopté tel quel ou s'il était nécessaire de le modifier avant de l'approuver. Il a suggéré que le Conseil prenne cette décision au titre du point 11 de l'ordre du jour, portant sur l'eau et les écosystèmes.

# 4

## RÉSEAUX RÉGIONAUX

21. Le Conseil a pris note des rapports d'activités des réseaux MAB présentés :

- ▶ pour **ArabMAB**, par le Secrétaire d'ArabMAB ;
- ▶ pour **AfriMAB**, par le représentant de l'Angola ;
- ▶ pour **EABRN** (Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est), **SeaBRNET** (Réseau de réserves de biosphère d'Asie du Sud-Est) et **Ecotones d'Asie du Sud-Est**, par le Vice-Président du MAB de Thaïlande ;
- ▶ pour **IberoMAB**, par le Président du MAB d'Espagne ;

- ▶ pour **EuroMAB**, par le Vice-Président du MAB de la République tchèque ;
- ▶ pour **REDBIOS**, par le Président du MAB du Maroc et le Secrétariat du MAB.

22. Des informations plus détaillées sur l'état d'avancement, les réalisations et les plans d'action de ces réseaux thématiques régionaux ou sous-régionaux du MAB figurent à l'annexe 3 du présent rapport. Le Président du Conseil a remercié les représentants pour la richesse des informations contenues dans leurs rapports et a exprimé sa satisfaction devant la diversité des activités et le dynamisme qui caractérisaient ces réseaux.

# 5

## RÉSEAU MONDIAL DE RÉSERVES DE BIOSPHERE

### 5.1 Examen périodique des réserves de biosphère

23. Le Secrétariat a rappelé que le principe de l'examen périodique avait été adopté en 1995, dans l'article 9 du Cadre statutaire, et lancé en 1997, avec l'envoi, par le Secrétariat d'un formulaire destiné à faciliter l'élaboration, par les autorités concernées, du rapport d'examen périodique. Le conseil a noté que, à ce jour, 121 dossiers avaient été examinés par le Comité consultatif, dont les recommandations avaient été entérinées par le Conseil ou son Bureau. Enfin, le Conseil a également noté que 17 dossiers supplémentaires avaient été reçus depuis la dernière session du Comité consultatif. En introduisant le document SC-02/CONF.201/3, le Secrétariat a tout d'abord rappelé les principes sur lesquels était fondé le processus, à savoir que l'examen périodique repose sur une participation volontaire des pays et qu'il ne vise pas à sanctionner les sites, mais à les inciter à améliorer leur fonctionnement au regard des critères de l'article 4 du Cadre statutaire.

24. Le Conseil, à sa seizième session, tout en notant que le processus avait eu de nombreux effets positifs, avait chargé le Bureau d'examiner plus avant certaines questions, notamment la question du devenir des sites qui ne répondaient pas, ou imparfaitement, aux critères.

25. Les recommandations du Bureau portaient en particulier sur :

- ▶ les moyens de mieux faire comprendre aux Etats membres l'importance, pour la crédibilité du Réseau dans son ensemble, de respecter les critères de réserve de biosphère pour chaque site ;
- ▶ la possibilité de dresser une « liste rouge » des sites qui ne répondent pas aux critères ainsi que de ceux qui n'ont pas satisfait à l'obligation d'examen périodique ;

- l'opportunité et les moyens éventuels d'accroître le pouvoir coercitif du Cadre statutaire.

**26.** Les membres du Conseil ont tous été d'accord pour reconnaître que la crédibilité du Réseau mondial dépendait de la qualité des réserves de biosphère qui le constituaient et qu'il convenait de mettre tout en oeuvre pour faire des réserves de biosphère des sites modèles remplissant les trois fonctions et répondant aux critères définis à Séville. La question se posait surtout pour les sites désignés dans les premières années, à une époque où les critères étaient moins clairement définis, notamment en ce qui concerne la fonction de développement et la participation des collectivités locales. Les efforts du Secrétariat devaient donc être poursuivis, au cas par cas, et renforcés pour apporter à ces sites anciens tout l'appui dont ils pourraient avoir besoin, dans la limite toutefois de ressources humaines et budgétaires en diminution. En revanche, les sites jugés particulièrement intéressants du point de vue de l'application du concept devraient recevoir toute la publicité nécessaire pour servir d'exemples à d'autres.

**27.** Les membres du Conseil n'ont pas retenu la suggestion du précédent Bureau de dresser une « liste rouge », non prévue par le Cadre statutaire et qui a été jugée contraire à l'esprit du processus, ayant une connotation très négative liée notamment aux listes d'espèces menacées, et répondant à une logique coercitive. En revanche, le Conseil a recommandé qu'il soit fait un usage plus systématique du site MABNet pour indiquer les sites qui avaient rempli leur obligation en matière d'examen périodique.

**28.** La proposition d'instituer une catégorie de sites associés au Réseau, qui, bien que ne remplissant pas toutes les fonctions, pourraient participer à des activités notamment de recherche et de surveillance dans le cadre des réseaux régionaux, n'a pas non plus recueilli le consensus du Conseil. De l'avis général, l'institution d'une nouvelle catégorie rendrait les messages confus, ne répondait pas réellement à un besoin méthodologique et n'avait en réalité d'autre objet que celui de gérer le problème posé par les sites anciens qui ne remplissaient pas les critères actuels.

**29.** Enfin, le Conseil a rejeté la proposition, également envisagée par le Bureau, de renforcer le pouvoir du Cadre statutaire par l'élaboration d'un instrument juridique contraignant. Il a été jugé qu'un tel instrument rencontrerait de nombreuses difficultés, y compris celle de son financement, de son applicabilité sur des territoires relevant de la souveraineté nationale, dans les Etats fédéraux, etc. Le Conseil a surtout estimé que le MAB n'y gagnerait pas nécessairement en visibilité mais y perdrait certainement en flexibilité, l'un de ses atouts majeurs. Le Conseil a donc recommandé qu'il soit fait plein usage des dispositions du Cadre statutaire et de la Stratégie de Séville et que des orientations soient déve-

loppées pour guider les Etats membres dans leur mise en oeuvre.

**30.** L'observateur du Royaume-Uni a informé le Conseil qu'après l'étude sur l'ensemble des réserves de biosphère menée dans son pays, la décision avait été prise de retirer du Réseau les quatre réserves de biosphère suivantes : St Kilda, Claish Moss, Ile de Rhum et Caerlawaerok. Cette décision avait été notifiée au Secrétariat. Elle a ajouté que les autres réserves de biosphère seraient entièrement restructurées pour correspondre aux critères. Le Conseil a pris note de cette décision et a félicité le Royaume-Uni pour les résultats positifs de l'examen périodique dans ce pays.

## 5.2 Recommandations de « Séville + 5 »

**31.** Le Secrétariat a rappelé la genèse du processus de « Séville + 5 », qui avait débouché sur des recommandations concernant les actions à mener sur les sites, par les comités nationaux du MAB et à l'échelon régional. Il avait été largement rendu compte de ces actions dans les rapports nationaux et régionaux soumis au Conseil. Le Secrétariat a ensuite informé le Conseil des mesures qu'il avait prises pour suivre la mise en oeuvre des recommandations de « Séville + 5 ».

**32. A.1** *Le Secrétariat du MAB devrait s'entendre avec les secrétariats des accords multilatéraux concernant l'environnement (notamment Convention sur la diversité biologique) pour promouvoir l'utilisation des réserves de biosphère comme instruments d'application de ces accords au niveau national, si possible par le biais des comités nationaux du MAB. Des principes directeurs, applicables au niveau national, devraient être définis pour harmoniser les initiatives de recherche relatives aux différentes conventions.*

**33.** Le Conseil du MAB est convenu que l'un des moyens les plus efficaces d'encourager les pays à utiliser les réserves de biosphère comme instrument d'application des accords multilatéraux serait d'élaborer une petite brochure sur le lien entre les réserves de biosphère et les conventions relatives à l'environnement. Le Conseil est convenu que cette brochure devrait être élaborée et publiée conjointement avec le PNUE-WCMC. Ce document aiderait également les pays à rationaliser les actions qu'ils menaient en vue d'appliquer ces accords et contribuerait ainsi à promouvoir une meilleure gouvernance en matière d'environnement, conformément au mandat confié au PNUE. Le Conseil du MAB a jugé souhaitable que ce document soit publié à temps pour le Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendrait à Johannesburg (Afrique du Sud) en août-septembre 2002.

**34. A.2** *Il faudrait accélérer la mise en oeuvre du programme BRIM, et en particulier reconnaître explicitement la nécessité d'intégrer les sciences sociales dans ses activités. A cet égard, il conviendrait de mettre à profit la réunion sur le BRIM prévue à Kiev (2001) pour produire*

des contributions destinées à la Conférence des ministres européens de l'environnement qui doit se tenir en 2002.

**35.** Le Secrétariat a présenté la note du Secrétaire sur les orientations futures du Programme de surveillance intégrée des réserves de biosphère (BRIM) et a rendu compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce programme depuis la 16e session du CIC. Les activités entreprises dans ce cadre portaient notamment sur l'organisation d'ateliers, l'instauration de partenariats avec les initiatives et programmes pertinents, les travaux préliminaires sur les méthodologies et les indicateurs ainsi que sur la gestion de l'information et des données, les travaux sur les outils d'analyse et de communication (à savoir le SIG), et la collecte de fonds. Une réunion spéciale sur le BRIM, qui avait été précédée par un atelier sur la surveillance sociale dans les réserves de biosphère, a permis de formuler des recommandations sur les points suivants, entre autres : la prise en compte des sciences sociales et la surveillance sociale ; les priorités devant régir l'instauration des partenariats indispensables et les modalités d'établissement de tels partenariats ; le rôle des réserves de biosphère et du Réseau mondial dans l'optique d'une surveillance intégrée ; les fonctions et les résultats attendus du BRIM ; le programme de travail du BRIM pour 2002-2003. Le Conseil a été invité à envisager d'entériner les recommandations sur les orientations futures du BRIM et, en particulier, à adopter le programme de travail proposé aux fins de sa mise en œuvre. Le Conseil a également été invité à indiquer les priorités possibles parmi les activités proposées et à solliciter les financements supplémentaires requis pour assurer la mise en œuvre du programme de travail.

**36.** On a reconnu le travail effectué par le Secrétariat du MAB pour apporter un soutien tant financier que technique, en collaboration avec l'American Association for the Advancement of Science (AAAS), à la première consultation régionale sur le BRIM en Afrique de l'Ouest, qui s'était tenue à Yaoundé (Cameroun) les 27-29 novembre 2001 et on s'est appuyé sur cet exemple pour souligner l'importance d'organiser d'autres consultations au niveau régional (en Afrique de l'Est et en Afrique australe, par exemple). En outre, on a précisé le rôle que les différents acteurs (le Secrétariat, les comités nationaux, etc.) étaient appelés à jouer dans la mise en œuvre d'initiatives relatives au BRIM à ce niveau (c'est-à-dire au niveau régional) et à d'autres échelons (pays et sites).

**37.** L'intégration de la dimension humaine dans la surveillance a été jugée un aspect hautement positif, ainsi qu'il ressortait du rapport sur les conclusions de l'atelier consacré à la surveillance sociale (2-3 septembre 2001, Rome, Italie) et comme le montrait l'appui exprimé pour les initiatives proposées, en particulier les projets pilotes. Le programme de travail a fait l'objet d'un consensus général et on s'est félicité des progrès réalisés ; des éclaircissements ont été apportés quant aux critères de sélection des sites - cette sélection devant être

ouverte, transparente et participative - et on a insisté sur le rôle de la communication. On a également soulevé la question de la répartition des ressources, le but étant d'accorder la priorité aux initiatives d'ordre pratique et non théorique.

**38.** Le Secrétariat a indiqué qu'il serait fait rapport périodiquement au Bureau sur la mise en œuvre du programme de travail, notamment en ce qui concernait l'interaction avec les comités nationaux mais aussi avec les réseaux régionaux.

**39.** Le Conseil a officiellement approuvé les recommandations et le programme de travail relatifs au BRIM tels qu'ils figuraient dans le document SC-02/CONF.201/9. Une observation a été faite par le représentant de la Colombie sur le besoin de définir très clairement le genre d'information qui était nécessaire au sein du Réseau mondial de réserves de biosphère pour être en mesure d'évaluer le résultat du travail accompli, et à cet égard il a été recommandé que soit utilisée une série d'indicateurs pour effectuer les évaluations régionales. Il a formellement invité le programme BRIM à s'appuyer sur le travail abondant réalisé à l'aide de ces indicateurs et les connaissances accumulées en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a également rappelé la nécessité d'harmoniser les indicateurs pour répondre aux différents rapports requis par les conventions (Convention sur les zones humides, MAB, etc.) et à cette fin le MABNet pourrait être utilisé de manière plus pratique pour obtenir un état des lieux des différentes régions du MAB.

**40. A.3** *Le Secrétariat devrait jouer un rôle de conseiller et d'intermédiaire auprès des Etats membres et des groupes d'Etats membres/réseaux régionaux pour les aider à définir et à soumettre à d'éventuels donateurs/organismes de financement et investisseurs des propositions visant à renforcer les réserves de biosphère et, le cas échéant, les réseaux nationaux et régionaux de réserves de biosphère. Une attention particulière doit être accordée aux projets qui contribuent à mettre en œuvre les recommandations de l'examen périodique.*

**41.** Le Conseil du MAB a rappelé qu'en mars 2001, son Bureau avait prié le Secrétariat de définir une « stratégie planifiée » concernant son rôle de conseiller et d'intermédiaire pour les projets relatifs aux réserves de biosphère, qui comporterait un ensemble de « principes directeurs » et une liste d'initiatives susceptibles d'être menées au niveau régional ou interrégional. Le Conseil du MAB a examiné le projet de stratégie planifiée et a formulé certaines observations portant notamment sur les points suivants : la nécessité d'optimiser la circulation de l'information entre les pays et le Secrétariat s'agissant des plans pour les projets relatifs aux réserves de biosphère ; la nécessité de promouvoir le rôle de catalyseur de l'UNESCO pour l'établissement de partenariats avec les banques de développement et le secteur privé, par exemple ; l'importance de veiller à ce que les projets privilégient l'approche intégrée du MAB dans

le cadre du mandat de l'UNESCO relatif à l'éducation, la science et la culture. Le Conseil a invité les pays à contacter le Secrétariat pour mettre à jour et compléter la liste des projets par région. Le Conseil a prié le Secrétariat de publier cette stratégie, après modification, sous forme de petite brochure et/ou de page sur le site Web du MAB comportant des hyperliens avec les organismes/institutions de financement concernés.

**42. A.4** *Le Secrétariat du MAB devrait favoriser la création d'une équipe spéciale, incluant des responsables de réserves de biosphère et des spécialistes locaux, sur le développement d'économies de qualité sur les sites.*

**43.** Le Secrétariat s'est référé au document SC-02/CONF.201/Inf.5, établi comme suite à cette recommandation et qui contenait une copie de la lettre circulaire du MAB n° 2/2002 annonçant la création de l'Equipe spéciale et la tenue de sa première réunion en marge de la session du CIC-MAB le 21 mars 2002. Outre le projet d'ordre du jour de la réunion et la composition de l'Equipe spéciale, ce document présentait également le projet de mandat de l'Equipe, ainsi qu'un document d'information recensant certaines des principales questions que l'Equipe était appelée à examiner et un document de travail sur l'octroi de labels.

**44.** Tout en soulignant combien il importait de promouvoir le développement d'économies de qualité dans les réserves de biosphère, le Président était d'avis que la discussion approfondie sur ce point pourrait attendre la réunion de l'Equipe spéciale le 21 mars, réunion qui serait ouverte à tous les délégués du MAB, observateurs et experts intéressés. La représentante du Costa Rica s'est félicitée de la création de l'Equipe spéciale, initiative à ses yeux tout à fait opportune ; elle a indiqué que la question de l'octroi d'un label aux biens et services des réserves de biosphère était tout à fait pertinente pour les réserves de biosphère dans son pays, où les propriétaires fonciers privés pouvaient désormais commercialiser leurs produits sous le label de la réserve. Le Président a clos le débat sur cette recommandation en invitant tous les participants à assister à la réunion de l'Equipe spéciale, dont les conclusions feraient l'objet d'un rapport au Conseil le 22 mars et seraient ensuite disponibles sur le site Web du MAB, dans la nouvelle section consacrée à l'Equipe spéciale (voir l'annexe 4 : Résumé de la première réunion du Groupe de travail sur le développement d'économies de qualité dans les réserves de biosphère, en anglais seulement).

**45. A.5** *Les réseaux régionaux devraient, avec le concours du Secrétariat, entreprendre un inventaire et une analyse critique des structures existantes de coordination des réserves de biosphère au cours des mois à venir, afin de définir un ensemble de principes régissant la création, les tâches et le fonctionnement de ces structures. Le Secrétariat doit veiller à ce que le Comité consultatif accorde une attention particulière au critère 7 (c) de l'article 4 relatif aux mécanismes de coordination lors de l'évaluation des propositions de création de nouvelles réserves de biosphère.*

**46.** Le Conseil a noté que cette question avait été débattue par le précédent Bureau qui avait chargé le Secrétariat d'entreprendre un inventaire et une analyse des structures de réserves de biosphère existantes, d'identifier celles qui présentaient un intérêt particulier et d'organiser, dans un second temps, une réunion destinée à confronter les expériences et à élaborer des principes directeurs sur cette question. Le Conseil a également noté que le Secrétariat avait procédé à une étude d'un certain nombre de sites sur la base de la documentation existante, souvent très incomplète sur ce point, étude qui avait permis d'identifier les principales questions à clarifier, mais n'avait donné que des résultats très préliminaires. En conséquence, il était proposé d'inviter, par lettre circulaire, les comités du MAB à inciter les réserves de biosphère à participer à l'étude et d'identifier des experts dans les domaines juridique et institutionnel qui pourraient contribuer à ce travail.

**47.** Le Conseil a estimé qu'il s'agissait d'une question complexe mais essentielle, qui nécessitait une forte mobilisation des comités nationaux du MAB et des réseaux régionaux. En particulier, le Réseau IberoMAB prévoyait de se pencher sur cette question à sa prochaine réunion au Brésil en juin 2002, et enverrait au Secrétariat du MAB les informations collectées pour qu'elles puissent être mises à disposition d'autres régions. Le site du MABNet devrait faciliter la diffusion de l'information sur les expériences existantes.

**48.** En conséquence, le Secrétariat procédera comme proposé dans le document SC-02/CONF.201/4, mais en s'appuyant également sur les travaux menés au sein des différents réseaux régionaux, dont la participation sera systématiquement sollicitée.

**49. A.6** *Pour améliorer le suivi des recommandations sur l'examen périodique, le CIC et le Secrétariat devraient s'assurer que l'information relative aux mesures prises est communiquée en temps utile pour la réunion suivante du Comité consultatif.*

**50.** Le Conseil a pris note de ce qu'il s'agissait là d'une pratique systématique.

**51. B.1 (première partie)** *Le Secrétariat du MAB devrait élaborer un guide pratique concis et facile à consulter de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire, qui serait traduit dans autant de langues que possible avec le concours des comités nationaux. Ce guide devrait souligner l'importance du développement durable et établir des renvois pour les différents buts et objectifs à la fois dans chacun de ces deux documents et de l'un à l'autre. Il doit également expliquer, à l'intention des décideurs nationaux, l'avantage supplémentaire que procurent les réserves de biosphère et leurs produits du point de vue du développement social et donner une définition plus claire des services, produits et outils du MAB pour un développement durable.*

**52.** Le Conseil du MAB a observé que la réponse du Secrétariat devrait être plus ambitieuse. En fait, a-t-il noté, il fallait prendre en compte plusieurs besoins pour donner suite à cette recommandation : il y avait, d'une

part, les aspects juridiques et les questions d'orientation de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire à différents niveaux et, d'autre part, les modalités pratiques, techniques, de leur application sur le terrain ; et aussi la nécessité de disposer d'un matériel didactique simple pour expliquer les objectifs et les fonctions des réserves de biosphère et du Réseau mondial. Il faudrait adapter les matériels ainsi élaborés au contexte des différentes régions. Le Secrétariat pourrait, par exemple, élaborer des projets de matériels qui seraient ensuite examinés et testés par le Bureau du MAB ainsi que par un certain nombre de délégations permanentes et de comités nationaux du MAB. Il serait dûment tenu compte de la classification par l'UICN des zones protégées en fonction des objectifs de gestion.

**53.** Le Conseil a estimé que l'élaboration de ce matériel serait un élément décisif de la stratégie de communication du MAB et a souhaité aborder cette question ainsi que les recommandations y relatives de « Séville + 5 » lors de l'examen du point correspondant de l'ordre du jour (voir paragraphes 100 à 106 ci-dessous).

**54. B.1 (deuxième partie)** *En outre, le Secrétariat devrait exploiter les conclusions de l'enquête sur l'application des indicateurs de la Stratégie de Séville pour créer sur le Web une base d'information sur chaque réserve de biosphère et encourager ceux qui n'ont pas participé à l'enquête à fournir les informations ou les réponses demandées.*

**55.** Le Conseil a noté que certaines données recueillies à l'occasion de cette enquête avaient été intégrées dans le Répertoire des réserves de biosphère figurant sur le site Web du MAB (MABNet) pour chaque réserve de biosphère concernée. En outre, dans le cadre du programme BRIM, de nouvelles rubriques concernant la recherche et la surveillance (abiotique, biodiversité, aspects socioéconomiques et surveillance intégrée) avaient été créées et un moteur de recherche mis à la disposition des visiteurs du site Web pour en faciliter la consultation.

**56. B.2** *Le Secrétariat devrait aider les États membres et/ou les réseaux régionaux à définir leurs propres principes directeurs pour identifier les partenaires concernés par les trois zones et les trois fonctions des réserves de biosphère. Ces principes directeurs devraient viser à faciliter la participation des partenaires à la gestion pratique des réserves de biosphère.*

**57.** Le Conseil du MAB a estimé que le travail fait pour donner suite à la recommandation A.5 sur les structures de coordination des réserves de biosphère pouvait en effet concourir à l'application de cette recommandation, mais qu'il fallait aussi mettre l'accent ici sur l'élaboration [de principes directeurs] et l'apport de fonds extrabudgétaires pour aider les États membres à entrer en contact avec tous les partenaires et à les associer à la planification et à la gestion des réserves de biosphère.

**58. B.3 (première partie)** *Le Secrétariat du MAB devrait élaborer, en coopération avec les coordonnateurs des réserves de biosphère et les comités nationaux du MAB, des tutoriels en ligne et sur papier sur le concept de réserves de biosphère et la Stratégie de Séville et les diffuser par le biais de mécanismes appropriés tels que les ateliers, favorisant une approche participative et intégrant les savoirs autochtones et les technologies de communication appropriées.*

**59.** La nécessité de mettre ce type de matériel à la disposition des gestionnaires de réserves de biosphère avait été soulignée lors de plusieurs réunions régionales, telles que la réunion d'IberoMAB en septembre 2001. Les propositions concernant le « Guide pratique du MAB » visaient à répondre à ce besoin.

**60.** Le Conseil du MAB a estimé que, conformément au débat qu'il a eu sur la recommandation B.1 plus haut, la suite à donner à cette recommandation devait être examinée au titre du point de l'ordre du jour consacré à la stratégie d'information et de communication du MAB (voir paragraphes 100 à 106 ci-dessous).

**61. B.3 (deuxième partie)** *Le Secrétariat du MAB devrait aussi aider les comités nationaux du MAB à concevoir et mettre en œuvre des cours intégrés sur la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources, notamment dans les réserves de biosphère, mettant l'accent sur l'approche écosystémique.*

**62.** Le Conseil du MAB a noté que les principes directeurs que le Secrétariat du MAB avait entrepris de définir sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique dans les réserves de biosphère seraient particulièrement intéressants et utiles à cet égard. En outre, le Conseil du MAB a reconnu que les activités de renforcement des capacités techniques du MAB, telles que l'action de l'*Ecole régionale supérieure d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT)*, intéressaient tout particulièrement l'application de cette recommandation. Le Conseil a donc demandé que cette recommandation soit examinée au titre du point consacré au renforcement des capacités.

**63. B.4** *Le Secrétariat du MAB devrait apporter un soutien pour l'inventaire, la diffusion et l'analyse critique d'expériences nationales de l'examen périodique, éventuellement dans le cadre d'ateliers. Le Secrétariat du MAB, y compris les bureaux régionaux de l'UNESCO, devraient aussi fournir, sur demande, un soutien pour la préparation des examens et l'application des recommandations.*

**64.** Le Conseil du MAB a noté qu'il avait déjà abordé cette question au titre du point de l'ordre du jour consacré à l'examen périodique (voir paragraphes 23 à 30).

**65. C.1** *Le Secrétariat du MAB devrait utiliser les aperçus existants des différentes conventions intéressant le programme MAB afin de définir des principes directeurs pour leur application dans le cadre du MAB. Ces principes devraient être traduits dans autant de langues que possible, avec le concours des comités nationaux du MAB.*

**66.** Le Conseil a reconnu que cette recommandation faisait écho à la recommandation A.1 et a suggéré qu'elle soit abordée dans le cadre de l'examen du document sur le lien entre les réserves de biosphère et les conventions relatives à l'environnement.

### **5.3 Nouvelles réserves de biosphère : conclusions de la réunion du Bureau du MAB**

**67.** Le Conseil a noté que son Bureau s'était réuni à plusieurs reprises au cours de sa 17<sup>e</sup> session et avait approuvé la désignation de deux nouvelles réserves de biosphère. Le texte des recommandations du Bureau du MAB à ce sujet est présenté dans les paragraphes qui suivent.

**68.** Recommandations du Bureau du MAB sur les propositions de création de réserves de biosphère émanant de la Pologne et de l'Ukraine : le Bureau a rappelé que les propositions émanant de la Pologne et de l'Ukraine avaient été soumises à nouveau, accompagnées de renseignements et d'une documentation supplémentaires, en réponse aux recommandations qu'il avait formulées à sa réunion de septembre 2001. A cet égard, le Secrétariat avait, comme demandé, assuré le soutien de réunions conjointes destinées à permettre d'affiner ces deux propositions, ceci constituant la première étape du processus tendant à créer une Réserve de biosphère transfrontière de Polésie-Ouest, à laquelle pourrait venir s'ajouter ultérieurement une région du Bélarus. Le Bureau a noté qu'à ce stade, les comités nationaux du MAB de Pologne et d'Ukraine demandaient que leurs sites respectifs soient désignés séparément comme réserves de biosphère et qu'ils solliciteraient le statut de réserve de biosphère transfrontière pour l'ensemble des deux sites lorsqu'un accord aurait été signé à cet effet par les ministres de l'environnement des deux pays, en principe à une date ultérieure en 2002.

**69.** Le Bureau s'est félicité de cette approche échelonnée suivie pour créer une réserve de biosphère transfrontière (RBT), laquelle était en accord avec les Recommandations sur la création et la gestion des RBT adoptées par le Conseil du MAB en 2000. Il a prié le Secrétariat de continuer à appuyer et à suivre les progrès de la constitution de cette éventuelle RBT conformément à ces recommandations. Il a suggéré que les enseignements tirés de la mise sur pied de cette RBT, notamment quant aux difficultés rencontrées, soient documentés et communiqués à d'autres pays s'intéressant à la création de RBT.

**70.** Le Bureau a donc examiné séparément les deux propositions, dans le cadre du processus d'établissement d'une future RBT. Ses décisions et recommandations à ce sujet sont les suivantes :

**71. Réserve de biosphère de Polésie-Ouest, Pologne :** Le Bureau a approuvé la désignation de ce site comme réserve de biosphère. Il a recommandé aux autorités polonaises :

- de développer encore le mécanisme de coordination de ce site ;
- d'envisager d'étendre la zone de transition de façon à y englober la ville de Wlodawa, où étaient situés plusieurs organismes s'occupant de la coordination de la réserve de biosphère ;
- de fournir au Secrétariat toute nouvelle information concernant le statut protégé des territoires formant les aires centrales et les zones tampons dans le contexte de la révision en cours des zones protégées de la région ;
- de poursuivre les travaux tendant à la constitution de l'éventuelle RBT de Polésie-Ouest avec l'Ukraine et le Bélarus, conformément aux recommandations adoptées par le Conseil du MAB sur les RBT.

**72. Réserve de biosphère de Shatskyi, Ukraine :** Le Bureau a approuvé la désignation de ce site comme réserve de biosphère. Il a recommandé aux autorités ukrainiennes :

- d'envisager d'étendre la zone de transition vers le sud-ouest jusqu'à la frontière internationale avec la Pologne et vers le nord jusqu'à la frontière internationale avec le Bélarus, afin de constituer une unité plus complète en vue d'une future coopération transfrontalière dans le cadre des mesures prévues pour repousser les limites du parc naturel national de Shatskyi et de la révision de son plan de gestion pour améliorer le zonage de la réserve de biosphère ;
- de poursuivre les travaux tendant à la constitution de l'éventuelle RBT de Polésie-Ouest avec la Pologne et le Bélarus, conformément aux recommandations adoptées par le Conseil du MAB sur les RBT.

**73.** Le Conseil a noté que, compte tenu de l'ajout de ces deux sites et du retrait de quatre sites par le Royaume-Uni à la suite de l'examen périodique, le Réseau mondial de réserves de biosphère comprenait 409 sites répartis dans 94 pays.



# LE MAB ET LES GRANDES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

**74.** En se référant au document SC-02/CONF.201/Inf.3, le Secrétariat du MAB a informé le Conseil de plusieurs manifestations mondiales prévues pour 2002 et 2003, qui intéressaient directement le programme MAB.

## **6.1 « Rio + 10 » en 2002**

**75.** Le Conseil a rappelé que la réunion « Rio + 10 », intitulée Sommet mondial pour le développement durable, allait avoir lieu à Johannesburg (Afrique du Sud), du 26 août au 4 septembre 2002. Le représentant de l'Afrique du Sud a résumé les grands principes auxquels son pays était attaché pour ce Sommet, notamment le choix de l'élimination de la pauvreté comme thème majeur ; le fait que le Sommet offrait une occasion unique et réelle de mobiliser la volonté politique nécessaire pour relever le défi qui consiste à accroître la prospérité tout en ménageant les ressources de la planète ; que la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ainsi que l'Action 21 demeuraient clairs et d'actualité ; et que les résultats du Sommet devaient reposer sur une meilleure intégration des « trois piliers » du développement durable que sont le développement économique, le développement social et la gestion de l'environnement.

**76.** Le Conseil a noté que l'UNESCO avait créé une Equipe spéciale composée des sous-directeurs généraux des divers secteurs de l'Organisation, chargée de préparer une contribution au Sommet. Il a accueilli avec satisfaction l'exposé présenté à ce sujet par le Coordonnateur de l'Equipe spéciale, M. A. Szöllösi-Nagy, sous-directeur général adjoint pour les sciences. Il a rappelé que la contribution de l'UNESCO avait été présentée aux délégations permanentes auprès de l'UNESCO lors d'une réunion tenue le 7 mars 2002, sous la présidence du Directeur général. En bref, la contribution de l'UNESCO comprendrait un document indiquant comment l'Organisation traitait les questions identifiées par le Président de la deuxième réunion du Comité préparatoire ainsi que l'organisation de diverses manifestations parallèles et l'élaboration de produits en rapport avec le Sommet.

**77.** Le Conseil a déclaré avoir pleinement conscience que seuls les gouvernements pouvaient exercer une influence réelle sur les préparatifs et les résultats du Sommet. Il s'est toutefois dit préoccupé de voir que l'UNESCO, et en particulier le programme MAB avec les

réserves de biosphère comme outil opérationnel, ne jouissaient pas de la visibilité et de la reconnaissance qu'ils méritaient dans ce grand débat international sur le développement durable. Beaucoup de membres du Conseil se sont dits surpris et déçus de voir qu'il n'était même pas fait mention, dans les propositions de contribution de l'UNESCO au Sommet, des 30 ans d'expérience du programme MAB consacrés à l'étude, à l'expérimentation et à la démonstration d'approches concrètes du développement durable. Cette déception était d'autant plus grande que le calendrier ne permettait guère de modifier la situation. Les membres du Conseil ont indiqué qu'ils feraient part de cette préoccupation au Conseil exécutif en mai 2002.

**78.** Soucieux d'améliorer vraiment la visibilité du programme MAB et des réserves de biosphère, le Conseil a recommandé au Secrétariat de faire de son mieux pour accomplir les tâches suivantes :

- organiser parallèlement à la troisième réunion du Comité préparatoire du Sommet mondial, qui aura lieu à New York à la fin du mois de mars 2002, une activité pour montrer comment le programme MAB peut concrètement contribuer à l'avènement d'un développement durable ;
- rédiger, en étroite consultation avec le Bureau du MAB, un document exposant dans leurs grandes lignes certaines propositions concrètes que les Etats membres pourraient ensuite reprendre dans leurs interventions aux réunions du Comité préparatoire et lors du Sommet lui-même. Les thèmes abordés pourraient être les suivants : en quoi les réserves de biosphère offrent un instrument propre à assurer la réalisation de nombreux objectifs d'Action 21, le rôle des réserves de biosphère dans la lutte contre la pauvreté, leur contribution au débat sur l'eau et les écosystèmes, etc. ;
- œuvrer en coopération avec les autorités sud-africaines pour organiser une excursion des délégués au Sommet mondial dans une réserve de biosphère située à proximité de Johannesburg.

## **6.2 Année internationale de la montagne**

**79.** Le Conseil a pris note de la résolution A/RES/53/24 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui proclame 2002 Année internationale de la montagne afin de promouvoir la mise en valeur durable des

montagnes. Le MAB-UNESCO a produit avec le Centre mondial de surveillance de la conservation (PNUE) un CD-ROM intitulé « UNESCO in the Mountains of the World » qui donne des informations notamment sur les réserves de biosphère de montagne ; de même, il a produit en collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (Suisse) et le Réseau du système des écoles associées un calendrier éducatif sur la montagne. Le Conseil a pris note également de l'initiative commune UNESCO-UICN sur « l'importance des sites sacrés naturels (montagnes) pour la conservation de la biodiversité » et de l'atelier d'experts prévu sur ce thème au Jardin botanique tropical de Xishuangbanna de l'Académie des Sciences de la Chine, à Kunming (Chine) pendant l'exercice en cours. De plus, le Conseil a pris note de la contribution du MAB-UNESCO au Sommet mondial de Bichkek sur la montagne qui se tiendra à Bichkek (Kirghizistan) du 29 octobre au 1er novembre 2002 et sera l'événement principal de cette Année. Enfin, le Conseil s'est félicité de l'« Initiative recherche sur les montagnes », activité commune du Programme international sur la géosphère et la biosphère (PIGB), du Programme international sur les dimensions humaines des changements de l'environnement planétaire (IHDP) et du Système global d'observation terrestre (GTOS), qui sera menée à bien conjointement avec le MAB-UNESCO afin d'étudier l'effet du changement planétaire sur les milieux et communautés de montagne à l'aide des réserves de biosphère de montagne. La Colombie a proposé d'inclure dans cette étude ses réserves de biosphère de montagne.

### 6.3 Année internationale de l'écotourisme

80. Présentant ce point, le Secrétariat du MAB s'est référé au document SC-02/CONF.201/Inf.3 et a décrit certains des éléments clés de l'Année internationale de l'écotourisme (AIE), du Sommet mondial de l'écotourisme de Québec (Canada) et des principes directeurs internationaux pour un tourisme durable élaborés au titre de la Convention sur la diversité biologique (CBD). Il a été rappelé que la lettre circulaire du MAB n° 6/2001 traitait de ces questions de manière relativement détaillée. Le Conseil a souligné l'importance de l'écotourisme et, plus généralement, du tourisme durable en tant qu'élément susceptible de promouvoir le développement d'une économie de qualité dans les réserves de biosphère. Il a toutefois signalé que dans certains cas, l'écotourisme, tel que pratiqué, ne satisfaisait pas aux critères de durabilité et ne procurait pas d'avantages nets aux communautés locales. Il a été relevé que l'Année internationale de l'écotourisme et le Sommet étaient par conséquent importants en ce qu'ils offraient l'occasion de faire le point sur les effets de l'écotourisme et les instruments utilisables pour promouvoir un tourisme durable et d'en réaliser une analyse plus critique.

81. Le Conseil s'est félicité qu'une délégation de MAB-UNESCO assiste au Sommet de Québec et a char-

gé son Bureau de rédiger une déclaration qui serait soumise de sa part au Sommet. Celle-ci soulignerait vigoureusement le rôle joué par les réserves de biosphère en tant que sites pilotes de développement de saines pratiques d'écotourisme et se référerait aux principes directeurs internationaux pour un développement durable élaborés au titre de la CBD. Sur la question de l'élaboration de principes directeurs propres au MAB, visant l'écotourisme dans les réserves de biosphère, le Conseil a souligné qu'il serait utile d'analyser les directives existant sur le tourisme avant de prendre une décision. Celle-ci pourrait porter sur les questions que l'Equipe spéciale sur le développement d'une économie de qualité dans les réserves de biosphère pourrait examiner.

### 6.4 Congrès mondial sur les parcs

82. Le Conseil a noté que ce congrès, organisé par l'UICN, se tiendrait à Durban (Afrique du Sud) en 2003, sur le thème « Avantages sans frontières ». Il a salué la présentation que la représentante de l'Union mondiale pour la nature a faite des objectifs, du contenu et des résultats attendus de cette manifestation décennale et de la contribution que le programme MAB et le Réseau mondial de réserves de biosphère pouvaient y apporter. Le Conseil s'est réjoui qu'il ait été demandé au Secrétaire du MAB d'organiser l'un des sept ateliers sur le thème des « liens entre paysages terrestres et paysages marins » et a encouragé le Secrétariat à veiller à ce que le MAB et les réserves de biosphère apportent une contribution appropriée aux débats portant non seulement sur le thème de cet atelier mais aussi sur d'autres éléments du programme du Congrès.



# 7

## EAU ET ÉCOSYSTÈMES

**83.** Le Secrétariat du MAB a présenté le document SC-02/CONF.201/6 sur l'eau et les écosystèmes qui contient des informations sur la collaboration entre le programme MAB et le Programme hydrologique international (PHI) sur le thème « Pour une gestion durable des interactions terre-eau », la Conférence générale ayant décidé à sa 31<sup>e</sup> session que le Secteur des sciences devrait avoir pour priorité principale au cours de l'exercice 2002-2003 « Les ressources en eau douce et les écosystèmes qui leur sont liés ». Le Secrétariat du MAB a également donné des informations sur la collaboration dans ce domaine entre le MAB et d'autres programmes scientifiques de l'UNESCO, à savoir le Programme international de corrélation géologique (PICG), la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et le programme « Gestion des transformations sociales » (MOST). Le Secrétaire du Conseil du PHI a fait une déclaration exprimant le vif désir d'instituer une collaboration étroite avec le MAB dans cet esprit. Il a expliqué que pour des raisons administratives et budgétaires, une somme de 0,7 million de dollars provenant du programme MAB avait été inscrite au budget du PHI au titre

de l'axe d'action 3 du sous-programme II-2-1 « Pour une gestion durable des interactions terre-eau » mais que ces fonds relevaient manifestement de la responsabilité et de l'autorité du MAB. Des délégations se sont félicitées de ces éclaircissements.

**84.** De nombreux membres du Conseil, y compris le représentant d'ArabMAB, ont vivement apprécié la collaboration entre les programmes scientifiques de l'UNESCO dans le domaine de l'eau et des écosystèmes, et ont insisté sur la nécessité de telles approches intégrées et interdisciplinaires pour résoudre les conflits liés à l'eau. Le Conseil a estimé que les réserves de biosphère étaient à cet égard des laboratoires et des sites pilotes particulièrement utiles et qu'il faudrait mener à bien des activités et projets concrets dans les zones humides, les terres arides et les milieux de montagne. Il a appuyé le renforcement de la coopération avec la Convention de Ramsar et a invité le Secrétariat du MAB à entreprendre la mise en œuvre du programme de travail conjoint.

# 8

## SYSTÈMES URBAINS

**85.** En présentant ce point, le Secrétariat a appelé l'attention du Conseil sur le document SC-02/CONF.201/10 intitulé « Systèmes urbains », qui mettait en évidence les activités du Groupe de travail ad hoc chargé de poursuivre l'étude de l'application du concept de réserve de biosphère aux agglomérations urbaines et à leur arrière-pays (Groupe urbain du MAB). Le mandat du Groupe y était succinctement présenté, ainsi qu'un certain nombre de ses activités et partenariats établis avec d'autres organisations et institutions s'occupant de questions urbaines, telles que l'UNU/IAS, le CIUS-

SCOPE, l'OMS et l'Université Columbia à New York. Conformément à son mandat, le Groupe urbain du MAB a été établi pour une période initiale de deux ans et le Conseil a été invité à se prononcer sur la prolongation du mandat du Groupe pour une nouvelle période de deux ans (octobre 2002-septembre 2004).

**86.** Le Président a souligné que des progrès intéressants avaient été réalisés dans le projet visant à lier le concept de réserve de biosphère et les questions urbaines dans le cadre du Programme, en tenant compte des tendances mondiales de l'urbanisation et des défis

qui se posent en matière de durabilité. En acceptant de prolonger le mandat du Groupe urbain du MAB jusqu'en septembre 2004, le Conseil a souligné que le Groupe devrait axer son action sur les questions prioritaires en matière de recherches et de politiques, telles que les questions relatives à l'eau, et mener ses activités de façon transdisciplinaire en partenariat étroit avec les programmes pertinents de l'UNESCO, en particulier MOST,

ainsi qu'avec d'autres organisations. Le Conseil s'est également félicité de l'initiative concernant la réserve de biosphère de la ceinture verte de São Paulo, qui consistait à réaliser une étude de cas sur les interactions entre la réserve de biosphère et la mégapole ; les enseignements tirés de cette étude pourraient être utiles pour un grand nombre de villes et de réserves de biosphère à travers le monde.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION DANS LE CADRE DU MAB

### 9.1 Programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques

87. Le Conseil a donné son appui à la proposition du Secrétariat présentée dans le document SC-02/CONF.201/7, qui tendait à établir un « Fonds de dotation du Programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques » en vue de mobiliser des ressources financières supplémentaires en faveur des bourses, et a chargé son Bureau de collaborer avec le Secrétariat à cette fin. Le Conseil a formé des vœux pour la réussite de cette initiative.

### 9.2 Initiative mondiale CBD-UNESCO sur l'éducation et la sensibilisation du public à la biodiversité

88. Le représentant du Secrétariat a rappelé au Conseil qu'en 2000, la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD) (l'organe directeur de la Convention) avait officiellement demandé à l'UNESCO d'aider la CBD à mettre sur pied une Initiative mondiale sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public concernant la biodiversité (CEPA). Grâce à une collaboration entre la Convention, la Division des sciences écologiques de l'UNESCO et le Secrétariat du MAB, une stratégie pour les activités CEPA concernant la biodiversité et un projet de plan de travail ont été élaborés et seront tous deux soumis formellement pour examen à l'organe directeur de la Convention à sa sixième réunion, qui doit se tenir à La Haye en avril 2002. Cette collaboration illustre la façon dont la compétence et l'expérience de MAB-UNESCO pouvaient être mises à profit pour la mise en œuvre des politiques et servir à des destinataires autres que les parties prenantes du MAB proprement dites. Enfin, l'orateur a informé le Conseil que le Secrétaire du MAB

représenterait l'UNESCO à la réunion susmentionnée et que, si les membres du Conseil avaient des observations à formuler sur la stratégie et le plan de travail proposés, le Secrétaire du MAB était disposé à les transmettre à l'organe directeur de la Convention.

89. Alors que le Conseil n'avait aucune observation particulière à formuler sur ce sous-point de l'ordre du jour, un délégué a indiqué que, si la CBD avait été favorablement accueillie au niveau mondial, y compris dans ses aspects CEPA, il était important de rassembler une documentation de haute qualité et la plus complète possible sur la biodiversité des réserves de biosphère, ce qui serait particulièrement utile dans le cadre des projets d'application concernant les activités CEPA sur la biodiversité.

### 9.3 Éducation environnementale UNCCD-UNESCO sur la désertification

90. Le Conseil s'est félicité de la collaboration passée entre MAB-UNESCO et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), s'agissant notamment de l'élaboration de matériels d'éducation environnementale sur la désertification, et a demandé que cette collaboration soit poursuivie à l'avenir. Le Conseil a également accueilli avec satisfaction l'organisation de « L'atelier international MAB-UNESCO sur la désertification : remise en état des terres arides dégradées et réserves de la biosphère », qui se tiendra à Alep (Syrie) les 2 et 3 mai 2002 et qui pourrait servir de tremplin pour la réalisation de recherches conjointes du MAB sur la remise en état des terres arides. Le Conseil a également approuvé le projet d'atelier sur les connaissances traditionnelles et l'éducation environnementale pour lutter contre la désertification, qui devrait se tenir en 2003 en République de

Kalmoukie (Fédération de Russie). Il a aussi soutenu le réseau thématique sur la réhabilitation des écosystèmes dégradés sous la tutelle d'ArabMAB ainsi que la préparation d'un nouveau projet sur « la gestion durable des terres arides marginales », qui est actuellement élaboré par MAB-UNESCO, l'Université des Nations Unies (UNU) et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA). Enfin, le Conseil s'est félicité de la proposition tendant à ce que l'un des thèmes des bourses du MAB pour jeunes scientifiques concerne la désertification et la biodiversité dans les terres sèches, et a noté que l'attention voulue serait accordée aux terres sèches et aux activités de lutte contre la désertification en Afrique australe ainsi que dans les autres zones touchées par la désertification à travers le monde.

#### **9.4 Chaires d'écotechnie et centres de formation à la gestion des réserves de biosphère et d'écoformation**

**91.** Le Conseil a pris note avec satisfaction du développement du programme UNESCO-Cousteau d'écotechnie et du fait que 10 chaires d'écotechnie avaient été créées dans des universités à travers le monde. Le Conseil a proposé que l'atelier organisé à l'UNESCO avec toutes les chaires d'écotechnie du 25 au 27 mars 2002 soit l'utile occasion de mobiliser les chaires et leurs réseaux à l'appui du MAB et a invité le Secrétariat à lui présenter un rapport émanant de l'atelier et énonçant des propositions concrètes à ce sujet.

**92.** En ce qui concerne les centres de formation à la gestion des réserves de biosphère et aux « eco-jobs », le Conseil a accueilli favorablement la proposition d'entreprendre une étude de faisabilité sur la création de centres de formation à la gestion de réserves de biosphère qui était esquissée dans le document SC-02/CONF.201/7. Il a cependant souligné que cela posait essentiellement un problème de financement. Il a également noté que les gestionnaires et autres personnels des réserves de biosphère pouvaient tirer profit d'un certain nombre des possibilités de formation existantes et qu'il n'était donc peut-être pas nécessaire de créer expressément des structures séparées dans ce domaine. Cela dit, si des ressources financières supplémentaires pouvaient être mobilisées, le Conseil estimait que des centres spécialisés dans la formation à la gestion des réserves de biosphère pourraient être très utiles, à condition d'être soigneusement conçus pour répondre aux besoins nationaux et, éventuellement, régionaux. Le Conseil souscrivait pleinement à l'idée selon laquelle les gestionnaires des réserves de biosphère avaient besoin d'accéder à une formation suffisamment poussée dans un certain nombre de disciplines pertinentes.

**93.** S'agissant des centres de formation aux « eco-jobs », le Conseil a exprimé son soutien général pour ce concept et a souligné que ces centres pourraient être un important outil de promotion d'une économie de

qualité et de l'emploi dans les réserves de biosphère, ainsi que le montrait l'exemple de la Réserve de biosphère de la Zone verte de São Paulo, où six centres d'écoformation étaient en service, en partie grâce à un don de la Fondation des Nations Unies (FNU).

#### **9.5 École régionale post-universitaire d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT)**

**94.** Le Conseil a entériné le document présenté par le Secrétariat concernant l'état d'avancement du projet régional de l'ERAIFT et les progrès enregistrés depuis la création de cette école à l'Université de Kinshasa (RDC) en avril 1999 avec l'appui du PNUD. Le Conseil s'est félicité d'excellents résultats obtenus par l'ERAIFT en si peu de temps, à savoir : la remise des diplômes en 2001 des étudiants de la première promotion de DESS et la reconnaissance par le CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) du diplôme de DESS de l'ERAIFT en décembre 2001.

**95.** Le Conseil a formulé les recommandations suivantes à l'attention du Secrétariat et du Comité international de supervision (CIS) de l'ERAIFT visant à renforcer ce projet : (a) promouvoir la collaboration entre l'ERAIFT et d'autres programmes de l'UNESCO relatifs au renforcement des capacités, notamment le Réseau de chaires UNITWIN/UNESCO et de chaires Ecotechnie, et le Programme international biosphère et société (PIBS) géré par le MAB et l'Université de Columbia (Etats-Unis d'Amérique) ; (b) faciliter la création des partenariats et des réseaux d'échanges interuniversitaires et/ou de cotutelle impliquant l'ERAIFT, les universités et centres de recherche aux niveaux tant africain que mondial ; (c) poursuivre l'étude visant à assurer à l'ERAIFT une base financière durable et à long terme ; (d) élaborer un dossier d'information et de sensibilisation sur l'ERAIFT à transmettre à la Conférence des ministres africains de l'environnement et à la Conférence des ministres de la recherche scientifique d'Afrique.

**96.** Le Conseil a tenu à remercier très sincèrement le PNUD, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Canada, le projet USAID/CARPE (USA) et l'Union européenne pour leur appui à l'ERAIFT et émis le vœu de voir d'autres donateurs se joindre aux efforts de l'UNESCO dans la poursuite de cette initiative de formation du MAB qui a pris de l'essor en Afrique.

#### **9.6 Renforcement des capacités et projets extrabudgétaires**

**97.** Un membre du Secrétariat a présenté le projet sur « La coopération Asie-Pacifique pour l'utilisation durable des ressources renouvelables dans les réserves de biosphère et les aires gérées de manière semblable (ASPACO) ». Ce projet, qui durera de 2001 à 2003, vise à accroître les capacités locales en matière de recherche, formation et gestion de l'utilisation durable des ressources renouvelables, et la conservation des écosys-

tèmes de mangroves ainsi que la sensibilisation des populations locales à l'environnement. Le projet est financé dans le cadre d'un accord de fonds en dépôt du Japon et il est mis en œuvre par le MAB du Japon en coopération avec l'Université des Nations Unies et ISME. Le Secrétariat du MAB au Siège contrôle la coordination générale des activités du projet. Les bureaux régionaux de l'UNESCO d'Apia, Beijing, Djakarta et Montevideo mettent en œuvre les différents projets.

**98.** Un autre exemple de projet comportant une forte composante de renforcement des capacités et pour lequel le MAB est l'agence d'exécution est fourni par le nouveau projet régional MAB-UNESCO/PNUE-FEM, intitulé : « Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion effective et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides d'Afrique de l'Ouest ». Ce projet concerne six réserves de biosphère dans les pays suivants : Bénin (Pendjari), Burkina Faso (Mare aux Hippopotames), Côte d'Ivoire (Comoé), Mali (Boucle du Baoulé), Niger (W), Sénégal (Niokolo Koba). Le projet global devrait démarrer en janvier 2003 pour une période

de quatre années avec un budget global estimé à quatre millions de dollars des Etats-Unis. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM/GEF) est le principal bailleur de fonds avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) comme agence d'exécution, et l'UNESCO-MAB comme agence exécutante. Le projet vise à renforcer les capacités scientifiques et techniques locales et nationales afin de conserver et d'utiliser de manière durable la biodiversité dans six réserves de biosphère ouest africaines composées principalement d'écosystèmes de savanes. L'accent sera mis sur l'implication des différents acteurs dans la gestion des réserves de biosphère et sur l'utilisation du réseau régional AfriMAB pour l'échange d'informations techniques et scientifiques et le renforcement des capacités locales et nationales.

**99.** Le Conseil a accueilli très favorablement ces projets et encouragé le Secrétariat à établir plus de projets de ce genre dans le but de permettre aux Etats membres d'améliorer les conditions de vie des populations locales dans les zones côtières et les zones arides.

# 10

POLITIQUE

D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**100.** Le Conseil a pris note du contenu du document SC-02/CONF.201/8, dans lequel l'accent était mis sur la difficulté, pour le Secrétariat, de mener à bien une véritable politique d'information et de communication, compte tenu des ressources de plus en plus limitées, et notamment du départ à la retraite du professionnel chargé des publications au sein de la Division des sciences écologiques. Dans ce contexte, il était proposé de se concentrer sur l'échange d'expériences et d'informations techniques, tandis que les activités d'information, et notamment auprès du grand public, devraient prendre place en priorité dans les réserves de biosphère sous l'impulsion des comités nationaux du MAB.

**101.** Le Secrétariat a également procédé à une brève présentation du site MABNet ([www.unesco.org/mab](http://www.unesco.org/mab)) dans le but de familiariser les membres du Conseil à son fonctionnement. Il a souligné l'importance de faire appel aux contributions des réserves de biosphère et des Comités du MAB pour enrichir ce site, importance qui avait également été soulignée pour améliorer le contenu du Bulletin des réserves de biosphère et

le transformer en un véritable outil d'échanges d'informations au sein du Réseau.

**102.** Le Conseil a félicité le Secrétariat pour la qualité et la richesse du site MABNet. Il a été d'accord pour reconnaître que l'Internet était un puissant outil de communication, tout en soulignant que tous les pays n'y avaient pas accès et que, en tout état de cause, l'Internet ne pouvait remplacer les publications sur papier qui devraient continuer. L'usage de papier recyclé devrait d'ailleurs être encouragé.

**103.** En matière de publications, comme cela avait été discuté lors du débat sur les recommandations de « Séville + 5 », le Secrétariat préparera un « guide méthodologique » devant servir d'orientations pour la mise en œuvre du Cadre statutaire et de la Stratégie de Séville, dont le texte sera soumis aux comités nationaux du MAB pour être enrichi de leurs commentaires, afin que ce document réponde de façon appropriée aux besoins exprimés. En outre, conformément également aux recommandations de « Séville + 5 », une brochure très succincte, ou « guide pratique », destinée aux déci-

deurs, sera produite pour expliquer le concept de réserve de biosphère. Le MAB devrait aussi améliorer ses liens avec les publications et revues scientifiques.

**104.** En matière d'information du public, la nécessité d'atteindre, et de faire comprendre les enjeux des réserves de biosphère aux populations locales, souvent très retirées et n'ayant quelquefois pas accès au matériel écrit, a été soulignée, soit en faisant appel à des communicateurs locaux, soit en utilisant les radios locales.

**105.** Enfin, des suggestions ont été faites pour toucher les jeunes, en se référant notamment à l'expérience du site Internet des Vosges du nord et Pfälzerwald. L'idée d'une mascotte, qui serait commune à tous les comités MAB, a été avancée.

**106.** Un hommage unanime a été rendu par le Conseil au travail de Malcolm Hadley, qui a consacré une grande partie de sa carrière au programme MAB, et à la diffusion des informations scientifiques et au programme de publications du MAB. Le Conseil a également été unanime pour regretter le fait que son poste ait été aboli et pour souligner la nécessité de trouver une solution de remplacement. De même, un appel a été lancé pour que le financement du poste temporaire du membre de la division chargé du site MABNet, qui venait à expiration, trouve de nouvelles sources. Le Conseil a expressément chargé son Président de faire part de sa grande préoccupation sur la diminution des postes au sein du Secrétariat au Directeur général de l'UNESCO.

## ÉVALUATION DU PROGRAMME MAB

**107.** Le Secrétariat a introduit le document SC-02/CONE201/5 qui présentait les principales conclusions de l'évaluation externe du programme MAB menée à bien dans le cadre du biennium. Le document comportait également les recommandations des évaluateurs. Le Conseil a noté que l'évaluation serait ensuite transmise, avec ses propres commentaires, à la prochaine session du Conseil exécutif. Le Conseil a pris note du contenu de ce document et du fait qu'il s'agissait plutôt d'une revue d'ensemble du programme MAB que d'une réelle évaluation de ce programme. L'objectif était en particulier d'exploiter au maximum les résultats de l'enquête effectuée pour la préparation de « Séville + 5 » et d'analyser le rôle des réserves de biosphère en matière de conservation, de développement durable et de recherche et « monitoring ».

**108.** Le Conseil a considéré que, compte tenu du nombre de recommandations et des moyens nécessaires pour mettre en œuvre bon nombre d'entre elles, il serait souhaitable de définir des priorités dans le suivi de ces recommandations.

**109.** Le Conseil a débattu plus précisément de la nécessité de lier plus étroitement le programme MAB avec d'autres programmes internationaux de recherche, comme celui sur les changements globaux, et des moyens d'y parvenir en utilisant le potentiel des réserves de biosphère pour les expérimentations de terrain. La recommandation des évaluateurs d'établir un « groupe consultatif ouvert chargé de renforcer les liens avec la communauté scientifique » n'a pas recueilli le consensus du Conseil, qui a jugé qu'il convenait de trouver des solutions plus souples pour associer les scientifiques à l'exécution du programme. Le Conseil a suggéré de constituer plutôt, avec l'aide des comités nationaux du MAB, un fichier d'experts dans les différentes disciplines concernées, auxquels il pourrait être fait appel en tant que de besoin, et sur une base ad hoc. Un accent particulier devrait être mis sur les sciences sociales à cet égard. La question de la diffusion de l'information scientifique a également été commentée : l'objectif premier du programme devant être la production de savoir et d'expertise, avant la diffusion de ces connaissances.



# 12.

## DATE ET LIEU DE LA XVIII<sup>e</sup> SESSION DU CIC

**110.** Le Secrétaire a rappelé que l'intervalle entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> sessions du CIC avait été relativement court pour synchroniser les sessions de la Conférence générale de l'UNESCO et celle du Conseil. Il a suggéré que le Conseil se réunisse en mars 2004, les dates précises étant à définir par le Bureau et à diffuser aux Membres du Conseil longtemps à l'avance. Selon la pratique habituelle, le Conseil a décidé que la XVIII<sup>e</sup> session du CIC se tiendrait à Paris.

# 13.

## QUESTIONS DIVERSES

### **13.1 Langues de travail des sessions du CIC**

**111.** Le représentant du Qatar a exprimé son souhait visant à ce que les prochaines réunions du CIC bénéficient d'interprétation simultanée en arabe qui est une langue reconnue des Nations Unies. Il a aussi mentionné l'importance de discuter en détail la question des finances et des ressources du MAB. Comme souligné par le Secrétariat à plusieurs reprises au cours de cette session, il y a beaucoup de travail à accomplir mais peu de ressources pour le faire. A cet égard, il a demandé si le Secrétariat avait un plan pour juguler ce problème particulier et comment il avait l'intention d'évaluer les besoins des réseaux régionaux afin d'établir une priorité pour la mise en œuvre des projets. Il a suggéré que la priorité soit assignée aux projets qui sont autonomes financièrement.

**112.** Concernant la question des langues, le Secrétaire du MAB a suggéré que le Bureau examine les coûts pour étendre l'interprétation à l'arabe et à toutes les autres langues de l'UNESCO qui ne sont pas actuellement représentées. Sur la question des finances, il a informé le Conseil que la décision en matière budgétaire pour le MAB revenait à la Conférence générale et qu'au risque de prévoir une duplication de documents portant sur les aspects financiers du MAB qui sont disponibles aux réunions afférentes de la Conférence générale et du Conseil exécutif, le Secrétariat du MAB ferait en sorte de mettre ces informations à disposition aux prochaines sessions du Conseil du MAB.

**113.** Un membre du Conseil a observé que, en plus des explications données par le Secrétaire sur les attributions budgétaires du MAB, il serait bénéfique pour le Conseil d'avoir une discussion sur les priorités financières pour l'exercice 2004-2005. A cette observation, le Secrétaire a réitéré la nécessité d'entretenir une communication permanente entre les délégations des pays qui assistent aux sessions du Conseil du MAB et celles qui assistent aux sessions de la Conférence générale et du Conseil exécutif de l'UNESCO.

### **13.2 Économies de qualité**

**114.** Le Président du Conseil a invité M. Engelbert Ruoss (Suisse) à présenter un bref rapport des résultats de la première réunion du Groupe de travail sur le développement des économies de qualité dans les réserves de biosphère, tenue le 21 mars, au cours de laquelle il a été élu président du Groupe de travail. Dans son intervention, M. Ruoss a salué avec remerciements les contributions de tous les participants à la réunion et des efforts du Secrétariat pour préparer cette dernière. Le rapport exécutif du Président se trouve à l'annexe 4.

### **13.3 Réunion du Président du CIC**

#### **avec le Directeur général de l'UNESCO**

**115.** Le Président du Conseil du MAB, M. Driss Fassi, a rendu compte de sa réunion avec le Directeur général de l'UNESCO le 21 mars 2002. Il a indiqué que les Etats membres soutenaient fortement le Programme MAB et en particulier le travail du Réseau mondial de

réserves de biosphère. Il a fait part de l'importante préoccupation du Conseil concernant la réduction des ressources humaines et financières et du besoin identifié d'un responsable de l'information. Il a en outre fait part de la surprise et de la déception du Conseil du MAB devant le fait que le Programme même de l'UNESCO qui a consacré 30 ans d'expérience à l'étude, à l'expérimentation et à la démonstration d'approches concrètes du développement durable, n'ait même pas été mentionné dans la contribution de l'UNESCO au Sommet mondial pour le développement durable. M. Fassi a ensuite informé le Directeur général qu'il avait l'intention d'envoyer une lettre aux Délégués du Troisième Comité prépara-

toire du Sommet mondial pour le développement durable afin d'attirer leur attention sur le travail du Programme MAB et du Réseau mondial de réserves de biosphère, illustré par la nouvelle publication intitulée *Biosphere Reserves : Special Places for People and Nature*.

**116.** Le Conseil a conclu que cette lettre serait en fait un bien meilleur moyen d'accroître la visibilité du MAB et du Réseau mondial à la Troisième réunion préparatoire que la manifestation en marge proposée précédemment. Il a remercié M. Fassi pour ses efforts et l'a encouragé à envoyer cette lettre.

# 14.

## ADOPTION DU RAPPORT

**117.** Après accord sur les amendements qui ont été proposés par plusieurs membres du Conseil, le Conseil a adopté le rapport de la XVII<sup>e</sup> session.

# 15.

## CLÔTURE DE LA SESSION

**118.** La représentante de Cuba – à laquelle se sont joints plusieurs autres membres du Conseil – a exprimé sa satisfaction pour la façon dont a été organisée et conduite la réunion, et a remercié le Secrétariat, le Président et tous les membres du Conseil pour leur contribution.

**119.** Dans ses remarques de clôture, le Président a souligné les progrès particulièrement importants accomplis par cette session, tant au niveau des concepts que du programme du Conseil, le caractère unique et les implications considérables du travail futur sur notamment les questions urbaines et les économies de qualité, ainsi que la contribution plus générale du MAB dans ses trente ans d'existence jusqu'à ce jour. Après avoir remercié le Président sortant et le Bureau, tous les membres du Conseil, le Secrétariat et les interprètes pour leurs efforts afin d'assurer le succès de cette session, le Président a clôturé cette dernière le 22 mars 2002 à 13 heures.



## LISTE DES ACRONYMES

- AAAS** : American Association for the Advancement of Science / Association américaine pour l'avancement de la science
- AIE** : Année internationale de l'écotourisme
- AIM** : Année internationale de la montagne
- AMCEN** : African Ministerial Conference on the Environment / Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
- ASPACO** : Asia Pacific Co-operation for the Sustainable Use of Renewable Resources in Biosphere Reserves and Similar Managed Areas / Coopération Asie-Pacifique pour l'utilisation durable des ressources renouvelables dans les réserves de biosphère et les aires gérées de manière semblable
- BRIM** : Biosphere Reserve Integrated Monitoring / Programme de surveillance intégrée des réserves de biosphère
- CAMES** : Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
- CARPE** : Central African Regional Programme for the Environment / Programme régional africain pour l'environnement
- CBD** : Convention on Biological Diversity / Convention sur la diversité biologique
- CEPA** : Communication, Education and Public Awareness / Initiative mondiale sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public concernant la biodiversité
- CIC** : Conseil international de coordination
- CIC-MAB** : Conseil international de coordination du MAB
- CISS** : Conseil international des sciences sociales
- CIUS** : Conseil international pour la science
- COI** : Commission océanographique intergouvernementale
- COMRED** : Conférence des Ministres de la Recherche et du Développement
- COMRED/AOC** : Conférence des Ministres de la Recherche et du Développement en Afrique de l'Ouest et Centrale
- DESS** : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- EABRN** : East Asian Biosphere Reserve Network / Réseau des réserves de biosphère de l'Asie de l'Est
- ERAFT** : Ecole régionale post-universitaire d'aménagement intégré des forêts tropicales
- FEM** : Fonds pour l'environnement mondial/ GEF: Global Environment Facility
- FNU** : Fondation des Nations unies
- GTOS** : Global Terrestrial Observing System / Système global d'observation terrestre
- ICARDA** : International Center for Agricultural Research in the Dry Areas / Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches
- IHDP** : International Human Dimension Programme on Global Change / Programme international sur les dimensions humaines des changements de l'environnement planétaire
- ISME** : International Society for Mangrove Ecosystems (Société internationale pour les écosystèmes de mangroves)
- MOST** : Management of Social Transformation /Gestion des transformations sociales
- MRI** : Mountain Research Initiative (Initiative de recherche sur la montagne)
- OMS** : Organisation mondiale de la santé
- PHI** : Programme hydrologique international
- PICG** : Programme international de corrélation géologique
- PIGB** : Programme international sur la géosphère et la biosphère
- PIBS** : Programme international biosphère et société
- PNUD** : Programme des Nations unies pour le développement
- PNUE** : Programme des Nations unies pour l'environnement
- RBT** : Réserve de biosphère transfrontière
- REDBIOS** : *Red del Atlántico Este de Reservas de la Biosfera* (Réseau des réserves de biosphère de l'Atlantique Est)
- SCOPE** : Scientific Committee on Problems of the Environment / Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement
- SeaBRNET** : Southeast Asian Biosphere Reserve Net /Réseau de réserves de biosphère de l'Asie du Sud-Est
- SIG** : Système d'information géographique
- UCEP** : UNESCO Cousteau Ecotechnie Programme/Programme Ecotechnie UNESCO/Cousteau
- UICN** : Union mondiale pour la nature
- UNCCD** : United Nations Convention to Combat Desertification/Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
- UISB** : Union internationale des sciences biologiques
- UNITWIN** : UNiversity TWINning (Programme de l'UNESCO pour les jumelages d'universités et réseaux)
- UNU/IAS** : Université des Nations unies/Institut d'études avancées
- USAID** : United States Agency for International Development / Agence des Etats-Unis pour le développement international
- WCMC** : World Conservation Monitoring Centre (Centre mondial de surveillance de la conservation)

# Annexe I

## LISTE DES PARTICIPANTS

## LIST OF PARTICIPANTS

### ANGOLA

Mr André Nanizeyi Kindudi  
Directeur  
Direction Nationale de la Recherche  
Scientifique  
Ministère des Sciences  
et des Technologies  
C.P. 2981 – Luanda  
Angola  
Tel: (244.2) 444 753 / 354 924  
or (244.91) 212 172  
Fax: (244.2) 309 140 /  
309 795 / 354 924  
E-mail: akindudi@hotmail.com

### ARGENTINA / ARGENTINE

Ms Ruth de Goycochea  
Chargé d'Affaires  
Permanent Delegation of Argentina  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 38  
Fax: 33 (0) 1 43 06 60 35

Mr Alfredo Reza

Secretaría de Ambiente y Desarrollo  
Sustentable  
Unidad de Coordinación del  
Programa MAB (UCPMAB)  
San Martín 459  
1004 Buenos Aires  
Argentina  
Tel: (54.11) 4348 8399  
Fax: (54.11) 4348 8404  
E-mail: areca  
@medioambiente.gov.ar

Mr Ariel Gonzalez

Permanent Delegation of Argentina  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 38  
Fax: 33 (0) 1 43 06 60 35  
E-mail: aw.gonzalez@unesco.org

### AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Friedrich Ehrendorfer  
Chairperson  
MAB National Committee  
Oesterreichische Akademie  
der Wissenschaften  
Dr. Ignaz-Seipel-Platz 2a  
1010 Wien  
Austria  
E-mail: friedrich.ehrendorfer  
@univie.ac.at

Mr Georg Grabherr

Austrian Academy of Sciences  
Institute of Ecology and  
Conservation Ecology  
University of Vienna  
Althanstr. 14 – 1090 Wien  
Austria  
Tel: (43.1) 4277 54370  
Fax: (43.1) 4277 9542  
E-mail: grab  
@pflyphy.pph.univie.ac.at

### AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Urkhan Alekperov  
Chairman  
MAB National Committee  
370001 Academy of Science  
MAB Committee  
10 Isteglalıyyat Str – Baku  
Azerbaijan  
Tel: (994.12) 629 444  
Fax: (994.12) 925 699  
E-mail: urkhan.alekperov  
@un.azeri.com/  
urkhan@dcacs.ab.az

### BENIN / BÉNIN

S.Exc. M. Olabiyi Yai  
Ambassadeur  
Délégué permanent du Bénin  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 63  
Fax: 33 (0) 1 43 06 15 55  
E-mail: o.yai@unesco.org

M. Raymond T.C. Vignikin

Ministre conseiller  
Délégation permanente du Bénin  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 63  
Fax: 33 (0) 1 43 06 15 55  
E-mail: r.vignikin@unesco.org

M. Victor Joseph Douyéme

Conseiller  
Délégation permanente du Bénin  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 63/85  
Fax: 33 (0) 1 43 06 15 55  
E-mail: v.douyeme@unesco.org

Mme Edith Lissan

Délégation permanente du Bénin  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 63  
Fax: 33 (0) 1 43 06 15 55

### CAMEROON / CAMEROUN

S.Exc. M. Henri Hogbe Nlend  
Ministre de la Recherche  
Scientifique et Technique  
Ministère de la Recherche  
Scientifique et Technique  
BP 1457 – Yaoundé  
Cameroun/Cameroon

M. Charles Assamba Ongodo  
Deuxième Secrétaire  
Délégation permanente du  
Cameroun auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 33  
Fax: 33 (0) 1 45 68 30 34  
E-mail: c.assamba@unesco.org

### CHINA / CHINE

Mr Jiang Gaoming  
Professor of Laboratory of  
Quantitative Vegetation Ecology  
Institute of Botany  
The Chinese Academy of Sciences  
Vice Secretary-General  
China-MAB Committee  
20 Nanxincun, Xiangshan  
Beijing 100093  
China  
Tel: (86.10) 6259 1431 ext. 6286  
Fax: (86.10) 6259 0843  
E-mail: jgm@ht.rol.cn.net

Mr Zhang Shizhuan

Division of International  
Organizations  
Bureau of International Cooperation  
The Chinese Academy of Sciences  
52, Sanlihe Road  
Beijing 100864  
China  
Tel: (86.10) 685 97733  
Fax: (86.10) 685 12458  
E-mail: cmabh@public.bta.net.cn

Mr Han Nianyong

Secretary-General  
MAB National Committee  
52, Sanlihe Road  
Beijing 100864  
China  
Tel: (86.10) 685 97733  
Fax: (86.10) 685 97486  
E-mail: cmabh@public.bta.net.cn

Mr Jianguo Che

Permanent Delegation of China to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 53  
Fax: 33 (0) 1 42 19 01 99  
E-mail: dl.chine7@unesco.org

### COLOMBIA / COLOMBIE

Mr Fabian Navarrete Le Bas  
Asesor  
Coordinador Ecosistemas  
Acuáticos, Marinos y Costeros  
Dirección General de Ecosistemas  
Ministerio del Medio Ambiente  
Calle 37 No. 8-40 Piso 2  
Bogotá D.C.  
Colombia  
Tel: (57.1) 338 3900 Ext. 408  
Fax: (57.1) 340 6207  
E-mail: fnavarrete  
@minambiente.gov.co

Ms Maria Carolina Lorduy  
Permanent Delegation of Colombia  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 28 57  
Fax: 33 (0) 1 43 06 66 09  
E-mail: c.lorduy@unesco.org

### COSTA RICA

Ms Leda-Maria Meléndez-Howell  
Scientific Attaché  
Permanent Delegation of Costa Rica  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75015 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 45 68 25 72  
Fax: 33 (0) 42 73 16 45

### CUBA

Ms Maria Herrera Alvarez  
Chairperson, MAB National  
Committee of Cuba  
Ave. Kholy 151  
Nuevo Vedado – La Habana  
Cuba  
Tel: (53.7) 44 21 54  
Fax: (53.7) 33 31 34  
E-mail: mherrera@ama.cu

Mr Juan Luis Martín

Academy of Sciences of Cuba  
Permanent Delegation of Cuba to  
UNESCO  
1, rue Miollis – 75015 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 13  
Fax: 33 (0) 1 45 67 47 41

### CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Eva Jelinkova  
Secretary, MAB National  
Committee  
of the Czech Republic  
Academy of Sciences  
of the Czech Republic  
Narodni 3 – Praha 1  
CZ-117 20  
Czech Republic  
Tel: (420.2) 21 40 34 20  
Fax: (420.2) 24 22 05 31  
E-mail: mab@kav.cas.cz

Mr Karel Komarek

Permanent Delegation of the Czech  
Republic to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 40  
Fax: 33 (0) 1 42 73 21 80  
E-mail: unesco.paris  
@embassy.mzv.cz

Ms Martina Vaclavikova

Permanent Delegation of the Czech  
Republic to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 35  
Fax: 33 (0) 1 42 73 21 80  
E-mail: unesco.paris  
@embassy.mzv.cz

**DENMARK / DANEMARK**

Ms Mette-Astrid Jessen  
Head of section  
Greenland Home Rule Government  
Environment and Nature  
Box 1614/3900 Nuuk  
Greenland  
Tel: 299 34 67 17  
Fax: 299 32 52 86  
E-mail: maje@gh.gl

Ms Hjordis Dalsgaard  
Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegation of Denmark  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 44 31 21 21 /  
33 (0) 1 45 68 29 30  
Fax: 33 (0) 1 44 31 21 66  
E-mail: hjodal@um.dk

Ms Helle Villekold  
Permanent Delegation of Denmark  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 44 31 21 21  
Fax: 33 (0) 1 44 31 21 66  
E-mail: hellekold@hotmail.com

**DOMINICAN REPUBLIC /  
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Mr Máximo Aquino  
Vice-Minister for Protected Areas  
and Biodiversity  
Ministry of Environment  
Santo Domingo  
Dominican Republic  
Tel: (1.809) 472 4104  
Fax: (1.809) 472 4012  
E-mail: dnp@codetel.net.do

Ms Wendy Mena  
First Secretary  
Permanent Delegation of the  
Dominican Republic  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 27 09  
E-mail: dl.rep-dominicaine  
@unesco.org

**FRANCE**

M. Robert Barbault  
Président  
Comité national de MAB France  
Institut fédératif d'écologie  
7, quai Saint-Bernard  
Université Pierre et Marie Curie  
Bât A Case 237  
75252 Paris Cedex 05  
France  
Tel: 33 (0) 1 44 27 32 11  
Fax: 33 (0) 1 44 27 27 34  
E-mail: Biodiv.Barbault  
@snv.jussieu.fr

M. Philippe Barré  
Ministère des Affaires étrangères  
DGCID/DCSUR Sous-direction  
de la recherche  
244, boulevard Saint-Germain  
75303 Paris 07 SP  
France  
Tel: 33 (0) 1 43 17 80 22  
Fax: 33 (0) 1 43 17 88 58  
E-mail: philippe.barre  
@diplomatie.fr

M. Jacques Lecomte  
Président d'honneur  
Comité national de MAB France  
Montée des Chèvres  
91190 Gif s/ Yvette  
France  
Tel: 33 (0) 1 69 07 65 39  
Fax: 33 (0) 1 64 86 99 56  
E-mail: jlecomte@usa.net

Mme Catherine Cibien  
Secrétaire scientifique  
Comité national de MAB France  
BP 34  
31321 Castanet Tolosan Cedex  
France  
Tel: 33 (0) 5 61 73 57 02  
Fax: 33 (0) 5 61 28 55 00  
E-mail: Catherine.Cibien  
@toulouse.inra.fr

M. Christophe Valia-Kollery  
Délégué  
Commission française pour  
l'UNESCO  
57, boulevard des Invalides  
75700 Paris 07 SP  
France  
Tel: 33 (0) 1 53 69 39 96 / 55  
Fax: 33 (0) 1 53 69 32 23  
E-mail: christophe.valia-  
kollery@diplomatie.gouv.fr

Mme Geneviève Pouquet-El Chami  
Deuxième secrétaire  
Délégation permanente de la France  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis – 75015 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 47  
Fax: 33 (0) 1 53 69 99 49

Mme Marion Graziani  
Réserve de biosphère  
du Mont Ventoux  
1620, avenue des Marchés  
84200 Carpentras  
France  
Tel: 33 (0) 4 90 63 22 74  
Fax: 33(0) 4 90 67 09 07  
E-mail: ventoux.bioshere  
@wanadoo.fr

Mme Sylvie de Bruchard  
Déléguée permanente adjointe  
Délégation permanente de la France  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 47  
Fax: 33 (0) 1 53 69 99 49  
E-mail: dl.france@unesco.org

**HUNGARY / HONGRIE**

Mr István Dobri  
Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegation of Hungary  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 29 79  
E-mail: dl.hongrie@unesco.org

**INDONESIA / INDONÉSIE**

Mr Endang Sukara  
Deputy Chairman of LIPI for Life  
Sciences  
Indonesian Institute for Sciences  
Sasana Widya Sarwono  
Jl. Jendral Gatot Sobroto No. 10  
12710 Jakarta  
Indonesia  
Tel: (62.21) 525 2362  
or 522 5711 ext 288  
Fax: (62.21) 525 2362  
E-mail: e.sukara@mss.lipi.go.id

Mr Sugeng Hariady  
Manager  
Siberut National Park, West  
Sumatra  
Jl. Raden Saleh No. 8C  
Padang - West Sumatra  
Indonesia  
Tel: (62.751) 442 309  
Fax: (62.751) 442 309  
E-mail: tsiberut@indosat.net.id

Mr José Tavares  
Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegation of Indonesia  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 29 73  
Fax: 33 (0) 1 45 66 02 37  
E-mail: dl.indonesia @unesco.org

**JAPAN / JAPON**

Mr Kunio Iwatsuki  
Chairperson  
MAB National Committee  
Professor  
The University of the Air  
3-2-2 Kasumigaseki,  
Chiyoda-ku  
100-8959 Tokyo  
Japan  
Tel: (81.3) 3581 2174  
Fax: (81.3) 5511 0845  
E-mail: iwatsuki@u-air.ac.jp

Mr Takehisa Awaji  
Professor, College of Law and  
Politics  
Rikkyo University  
3-2-2 Kasumigaseki,  
Chiyoda-ku  
100-8959 Tokyo  
Japan  
Tel: (81.3) 3581 2174  
Fax: (81.3) 5511 0845  
E-mail: awajit@rikkyo.ac.jp

Mr Takashi Imura  
Office of the Director-General for  
International Affairs  
Ministry of Education, Culture,  
Sports, Science  
and Technology (MEXT)  
3-2-2 Kasumigaseki,  
Chiyoda-ku  
100-8959 Tokyo  
Japan  
Tel: (81.3) 3581 2174  
Fax: (81.3) 5511 0845  
E-mail: jpnatcom@mext.go.jp

Mr Keisuke Otani  
Permanent Delegation of Japan  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75015 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 41  
Fax: 33 (0) 1 47 34 46 70  
E-mail: deljpn.px@unesco.org

**MADAGASCAR**

Mme Hantanirinarisoa Simon  
Conseiller scientifique  
Délégation permanente de  
Madagascar auprès de l'UNESCO  
40, rue du Général Foy  
75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 42 93 33 46 /  
33 (0) 1 42 93 34 77  
Fax: 33 (0) 1 45 22 22 89

**MALAYSIA / MALAÏSE**

Mr Ibrahim Noorazmi  
Permanent Delegate  
Permanent Delegation of Malaysia  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
Bureau M. 739  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 75  
Fax: 33 (0) 1 42 73 33 52  
E-mail: dl.malaysia@unesco.org

**MALAWI**

H.E. Mr Ahmed Ismail Kharodia  
Ambassador  
Permanent Delegate of Malawi to  
UNESCO  
Ambassade du Malawi  
20, rue Euler – 75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 47 20 20 27  
Fax: 33 (0) 1 47 23 62 48  
E-mail: malawi.embassy  
@libertysurf.fr

Mr Nelson Shamba Ngwira  
Deputy Permanent Delegate  
of Malawi to UNESCO  
Ambassade du Malawi  
20, rue Euler – 75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 40 70 18 46  
Fax: 33 (0) 1 47 23 62 48  
E-mail: malawi.embassy  
@libertysurf.fr

Mr Quent Kalichero  
Ambassade du Malawi  
20, rue Euler – 75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 40 70 18 46  
Fax: 33 (0) 1 47 23 62 48  
E-mail: malawi.embassy  
@libertysurf.fr

**MEXICO / MEXIQUE**

H.E. Mr Javier Barros Valero  
Ambassador  
Permanent Delegate of Mexico  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 33 55  
Fax: 33 (0) 1 47 34 92 45  
E-mail: i.madrigal@unesco.org

Ms Mabel Gómez Oliver  
Permanent Delegation of Mexico  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 84  
Fax: 33 (0) 1 47 39 92 45  
E-mail: m.gomez-  
oliver@unesco.org

**MOROCCO / MAROC**

M. Driss Fassi  
Secrétaire, Comité national MAB  
Maroc  
Département de Foresterie  
Institut Agronomique et Vétérinaire  
Hassan II  
B.P. 6202 – Rabat  
Morocco  
Tel: (212.37) 56 19 88  
Fax: (212.37) 56 19 88  
E-mail: idrissfassi@yahoo.fr

**■ NIGERIA / NIGÉRIA**

H.E. Prof. Michael Omolewa  
Ambassador  
Permanent Delegate of Nigeria  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France

Mr Young Nwafor  
Deputy Permanent Delegate  
Delegation of Nigeria to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 27 27  
Fax: 33 (0) 1 45 67 59 41  
E-mail: dl.nigeria1@unesco.org

Mr Yemi Lijadu  
Delegation Advisor  
Delegation of Nigeria to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 27 27  
Fax: 33 (0) 1 45 67 59 41  
E-mail: dl.nigeria1@unesco.org

Ms Fatima Othman  
Delegation Conselor  
Delegation of Nigeria to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 27 27  
Fax: 33 (0) 1 45 67 59 41  
E-mail: dl.nigeria1@unesco.org

**■ NORWAY / NORVÈGE**

Mr Karl Baadsvik  
Norwegian Institute for Nature  
Research (NINA)  
Tungasletta 2  
7485 Trondheim  
Norway  
Tel: (47.48) 10 10 48  
Fax: (47.73) 80 17 15  
E-mail: karl.baadsvik@ninaniku.no

Ms Therese M. Wagle  
Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegation of Norway to  
UNESCO  
Embassy of Norway  
28, rue Bayard – 75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 53 67 04 00  
Fax: 33 (0) 1 53 67 04 40  
E-mail: therese.mediaas.wagle  
@mfa.no

**■ OMAN (THE SULTANATE OF) /  
(SULTANAT D') OMAN**

Mr Mohamed Juma Al-Sharyani  
Director of Wildlife Protection  
Ministry of Regional Municipalities  
Environment  
and Water Resources  
P.O. Box 323 Muscat  
p.c. 113  
Sultanate of Oman  
Tel: (968) 69 39 66  
Fax: (968) 69 38 58  
E-mail: malsheryani@yahoo.com

**■ PORTUGAL**

Mr Luiz de Albuquerque-Veloso  
Secrétaire d'ambassade  
Délégation permanente du Portugal  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 55/56  
Fax: 33 (0) 1 45 67 82 93

**■ QATAR**

Mr Joussef Ahmed Mustafa  
Permanent Delegation of Qatar to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 27 14 / 13  
Fax: 33 (0) 1 45 55 47 94

Mr Ghanim Abdullah Mohammad  
Alboloushi  
Chief  
Natural Reserves Department  
Supreme Council  
for the Environment  
& Natural Reserves  
P.O. Box 7634  
State of Qatar  
Tel: (974) 4718 452  
Fax: (974) 4718 452  
E-mail: ghanemdir@hotmail.com

**■ SLOVAKIA / SLOVAQUIE**

Mr Julius Oszlányi  
Chairman  
MAB National Committee  
of Slovakia  
Institute of Landscape Ecology  
Slovak Academy of Sciences  
Stefánikova 3  
P.O. Box 254  
SK-814 99 Bratislava  
Slovakia  
Tel: (421.2) 5249 3882  
Fax: (421.2) 5249 4508  
E-mail: director@uke.savba.sk

Ms Magdalena Pohlodova  
Permanent Delegation of Slovakia to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 37  
Fax: 33 (0) 1 44 49 01 03  
E-mail: unesco.slo@wanadoo.fr

**■ SOUTH AFRICA /  
AFRIQUE DU SUD**

H.E. Ms Thuthukile Edy Skweyiya  
Ambassador Extraordinary and  
Plenipotentiary  
of South Africa to France  
Permanent Delegate to UNESCO  
South African Delegation  
to UNESCO  
59, quai d'Orsay  
75343 Paris Cedex 07  
France  
Tel: 33 (0) 1 53 59 23 04  
Fax: 33 (0) 1 53 59 23 09

Mr Kallie Naude  
Department of Environmental  
Affairs and Tourism  
Assistant Director for Protected  
Areas  
MAB Focal Point  
Private Bag X 447  
Pretoria 0001  
South Africa  
Tel: (27.12) 310 3700  
Fax: (27.12) 320 7026  
E-mail: knaude@ozone.pwv.gov.za

Ms Louise Graham  
Counsellor (Multilateral Affairs)  
Deputy Permanent Delegate  
of South Africa to UNESCO  
59, quai d'Orsay  
75343 Paris Cedex 07  
France  
Tel: 33 (0) 1 53 59 23 04  
Fax: 33 (0) 1 53 59 23 09  
E-mail: info@afriquesud.net

**■ SPAIN / ESPAGNE**

Mr Javier Castroviejo Bolívar  
Président  
Comité national de MAB Espagne  
Ministerio del Medio Ambiente  
Pza. San Juan de la Cruz, s/n, Pl 2  
28071 Madrid  
Spain  
Tel: (34) 954 236551  
Fax: (34) 954 230799  
E-mail: adonana@terra.es

Mr Sergio Perez-Espejo  
Conseiller  
Délégation permanente de l'Espagne  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 33 85  
Fax: 33 (0) 1 47 83 49 98  
E-mail: dl.hispania@unesco.org

**■ SWITZERLAND / SUISSE**

S.Exc. M. Denis Feldmeyer  
Ambassadeur  
Délégué permanent de la Suisse  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 33 96  
Fax: 33 (0) 1 43 06 21 39  
E-mail: dl.suisse@unesco.org

Mr Meinrad Kuettel  
Swiss Agency for the Environment,  
Forests and Landscape (SAEFL)  
CH-3003 Bern  
Switzerland  
Tel: (41.31) 322 9324  
Tel: (41.31) 324 7579  
E-mail: meinrad.kuettel  
@buwal.admin.ch

Mr Engelbert Ruoss  
Scientific Director  
Entlebuch Biosphere Reserve  
Chlosterbüel  
6170 Schüpfheim  
Switzerland  
Tel: (41.41) 485 8850  
Fax: (41.41) 485 8801  
E-mail: e.ruoss@biosphaere.ch

**■ THAILAND / THAÏLANDE**

Mr Sonjai Havanond  
Mangrove and Wetland  
Management Division  
Forest Research Office  
Royal Forest Department  
Jatujak  
Bangkok 10900  
Thailand  
Tel: (66.2) 579 8626 /  
(66.2) 561 4292-3 Ext. 420  
Fax: (66.2) 579 8626  
E-mail: sonjai\_h@hotmail.com

**■ TUNISIA / TUNISIE**

Mme Radhia Jebali  
Délégation permanente de la  
Tunisie  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 29 92  
Fax: 33 (0) 1 40 56 04 22  
E-mail: dl.tunisie@unesco.org

Mme Selma Zaiane Ghalia  
Ministère de l'Environnement et de  
l'Aménagement du Territoire  
(Agence nationale de protection de  
l'environnement)  
12, rue du Cameroun  
BP 52 – 1002 Tunis Belvédère  
Tunisie  
Tel: (216.71) 950 780  
or 847 122  
Fax: (216.71) 848 069  
E-mail: anpe.boc@anpe.nat.tn

**OBSERVERS / OBSERVATEURS  
UNESCO MEMBER STATES /  
ÉTATS MEMBRES DE L'UNESCO**

**■ AUSTRALIA / AUSTRALIE**

Ms Anne Siwicki  
Permanent Delegation of Australia  
to UNESCO  
4, rue Jean Rey  
75724 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 40 59 33 44  
Fax: 33 (0) 1 40 59 33 53  
E-mail: anne.siwicki@dfat.gov.au

**■ BRAZIL / BRÉSIL**

Mr Clayton Ferreira Lino  
President, National Council of Mata  
Atlântica  
(Atlantic Forest) Biosphere Reserve  
President of the National Council of  
RBMA  
Rua João Julião 296/11A  
01323-020 São Paulo  
Brazil  
Tel: (55.11) 6232 5728 / 6231 8555  
338-244  
Fax: (55.11) 6231 8555 265  
E-mail: cflino@uol.com.br

Mr Rodrigo Victor  
Coordinator  
Reserva da Biosfera do Cinturão  
Verde  
da Cidade de São Paulo  
Rua do Horto, 931  
São Paulo - SP - 02377-000  
Brazil  
Tel: (55.11) 6232 3116  
Fax: (55.11) 6232 3116  
E-mail: rbcv@iflorestsp.br

Mr Joao Lanari Bo  
Permanent Delegation of Brazil to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 28 83  
Fax: 33 (0) 1 47 83 28 40  
E-mail: j.lanari@unesco.org

**■ CAMBODIA / CAMBODGE**

Mr David Measketh  
Delegation of Cambodia to  
UNESCO  
2, place de Barcelone  
75016 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 31 48  
Fax: 33 (0) 1 45 68 31 48  
E-mail: dpcambodge@wanadoo.fr

**■ CANADA**

Mme Dominique Levasseur  
Agent politique  
Délégation permanente du Canada  
auprès de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 35 16  
Fax: 33 (0) 1 43 06 87 27  
E-mail: dominique.levasseur@dfait-  
maeci.gc.ca

**CHILE / CHILI**

Ms Beatriz Rioseco  
Permanent Delegation of Chile to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 29 55  
Fax: 33 (0) 1 47 34 16 51  
E-mail: dl.chili2@unesco.org

**CROATIA / CROATIE**

H.E. Ms Neda Ritz  
Ambassador extraordinary and  
Plenipotentiary  
Permanent Delegation of Croatia to  
UNESCO  
5, avenue Bosquet  
75007 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 47 05 04 42  
Fax: 33 (0) 1 45 56 10 74  
E-mail: croatie.unesco@free.fr

Ms Anđelka Plenković-Moraj

Department of Biology  
Faculty of Science  
University of Zagreb  
Rooseveltov Trg 6  
10000 Zagreb  
Croatia  
Tel: (385.1) 487 7715  
Fax: (385.1) 482 6260  
E-mail: apenk@zg.biol.pmf.hr

Ms Srećka Srsen

Permanent Delegation of Croatia to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 43 06 12 97  
Fax: 33 (0) 1 45 68 31 48  
E-mail: srecka.srsen@mvp.hr

**ECUADOR / EQUATEUR**

Mr Wilson Torres Espinosa  
President  
MAB National Committee  
Universidad Central del Ecuador  
Apartado Postal No. 746-A  
Quito  
Ecuador  
Tel: (593.2) 2566 414  
Fax: (593.2) 2579 8626 /  
(593.2) 561 4292-3  
E-mail: witorres@pi.pro.ec

**EGYPT / EGYPTE**

Mr Mohamed Abdel Gawad Ayyad  
Chairman  
MAB National Committee  
Department of Environmental  
Sciences  
Faculty of Science  
University of Alexandria  
Box 21511 Moharem Bey  
Alexandria  
Egypt  
Tel: (20.3) 492 2918  
Fax: (20.3) 542 3855  
E-mail: ayyad@cns.sisnet.net /  
ayyad31@hotmail.com

Ms Boshra Bakr Salem

MAB National Committee  
Department of Environmental  
Sciences  
Faculty of Science  
University of Alexandria  
Box 21511 Moharem Bey  
Alexandria  
Egypt  
Tel: (20.3) 597 2352 /  
(20.3) 597 2628  
Fax: (20.3) 483 6618  
E-mail: boshra.salem@dr.com

**EQUATORIAL GUINEA /  
GUINÉE ÉQUATORIALE**

M. Moises Mba Sima Nchama  
Premier Conseiller  
Ambassade  
de Guinée équatoriale  
29, bd de Courcelles  
75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 6 09 12 69 43 /  
33 (0) 1 56 88 54 54  
Fax: 33 (0) 1 56 88 10 48

**FINLAND / FINLANDE**

Mr Kari Laine  
Director  
Department of Biology  
University of Oulu  
P.O. Box 3000  
FIN-00014 Oulu  
Finland  
Tel: (358.8) 553 15 70  
Fax: (358.8) 553 15 84  
E-mail: kari.laine@oulu.fi

Mr Martin Ohman

Southwest Finland Regional  
Environment Centre  
Archipelago Sea Biosphere Reserve  
Lounais-Suomen Ympäristökeskus  
P.O. Box 47 – 20801 Turku  
Finland  
Tel: (358.2) 400 830 170  
Fax: (358.2) 465 1011  
E-mail: martin.ohman@vyh.fi

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Mr Jürgen Nauber  
Secretary-General  
MAB National Committee  
of Germany  
Head of Division  
International Affairs  
and Co-operation  
Federal Agency for Nature  
Conservation  
Konstantinstraße 110  
53179 Bonn  
Germany  
Tel: (49.228) 849 1239  
Fax: (49.228) 849 1245  
E-mail: nauberj@bfn.de

Mr Hans-Joachim Mader

Ministry for Agriculture,  
Environmental Protection  
and Urban Development  
Einsteinstraße 42  
14473 Potsdam  
Germany  
Tel: (49.331) 866 7500  
Fax: (49.331) 866 7158  
E-mail: ha-joma@web.de

Ms Birgit Heinze

Scientific Secretary  
MAB National Committee  
of Germany  
Federal Agency for Nature  
Conservation  
Konstantinstraße 110  
53179 Bonn  
Germany  
Tel: (49.228) 849 1242  
Fax: (49.228) 849 1245  
E-mail: heinzeb@bfn.de

Ms Frauke Druckrey

Wiesenstraße 84  
65779 Kelkheim  
Germany  
Tel: (49.6174) 96 40 35  
Fax: (49.6174) 20 36 65  
E-mail: druckrey@vci.de

Ms Carola Grund

Délégation permanente  
d'Allemagne  
auprès de l'UNESCO  
13/15, av. Franklin D. Roosevelt  
75008 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 53 83 46 63  
Fax: 33 (0) 1 53 83 46 67  
E-mail: Unesco  
@amb-allemaigne.fr

**GRENADA / GRENADE**

Mr Chafico Haddad  
Permanent Delegation of Grenada  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 30 35  
Fax: 33 (0) 1 49 52 00 14  
E-mail: dl.grenada@unesco.org

**ICELAND / ISLANDE**

M. Helgi Gíslason  
Délégation permanente de l'Islande  
auprès de l'UNESCO  
8, avenue Kléber – 75116 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 44 17 32 85  
Fax: 33 (0) 1 40 67 99 96  
E-mail: helgi.gislason@utn.stjr.is

**ITALY / ITALIE**

Ms Mirilia Bonnes  
MAB National Committee  
of Italy  
Department of Developmental and  
Social Psychology  
Faculty of Psychology  
University of Rome  
«La Sapienza»  
Via dei Marsi,78 – 00185 Rome  
Italy  
Tel: (39.06) 49 91 75 46  
Fax: (39.06) 49 91 76 52  
E-mail: mirilia.bonnes@uniroma1.it

**NICARAGUA**

Ms Ximena Flores  
Permanent Delegation of Nicaragua  
to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 28 14  
Fax: 33 (0) 1 47 83 67 03  
E-mail: dl.nicaragua@unesco.org

**POLAND / POLOGNE**

Ms Małgorzata Dzieduszycka  
Permanent Delegation of Poland to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 29 97  
Fax: 33 (0) 1 45 66 59 56  
E-mail: m.dzieduszycka  
@unesco.org

**REPUBLIC OF KOREA /  
REPUBLIQUE DE COREE**

Mr Jong-goo Yeo  
Permanent Delegation of the  
Republic of Korea to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 31 55  
Fax 33 (0) 1 40 56 38 88  
E-mail: dl.coree-edu@unesco.org

**ROMANIA / ROUMANIE**

Mr Angheluta Vadineanu  
Chairman  
National MAB Committee  
of Romania  
University of Bucharest  
Department of Systems Ecology  
Splaiul Independentei 91-95  
76201 Bucharest – Sector 5  
Romania  
Tel: (40.1) 4112310  
Fax: (40.1) 4112310  
E-mail: anvadi@bio.bio.unibuc.ro

**RUSSIAN FEDERATION /  
FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Mr Vladimir Nikolaevich Bolshakov  
Academician  
Chairman  
MAB National Committee of the  
Russian Federation  
Russian Academy of Sciences  
13 Fersman St.  
117312 Moscow  
Russian Federation  
Tel: (7.095) 124 6000  
Fax: (7.095) 129 1354  
E-mail: mab.ru@g23.relcom.ru

Mr Gregory Ordzhonikidze

Permanent Delegation of the  
Russian Federation  
to UNESCO  
8, rue de Prony – 75017 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 42 67 51 99  
Fax: 33 (0) 1 45 68 26 82  
E-mail: dl.russie@unesco.org

**SAUDI ARABIA /  
ARABIE SAOUDITE**

Mr Mohammed Al Debian  
Permanent Delegation of Saudi  
Arabia to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 34 06  
Fax: 33 (0) 1 47 83 27 24

**UKRAINE**

Mr Alexander Demianiuk  
Permanent Delegate a. i.  
Permanent Delegation of Ukraine to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
Ukraine  
Tel: 33 (0) 1 45 68 26 61  
Fax: 33 (0) 1 43 06 02 34

**TURKEY / TURQUIE**

Mr Kemalettin Eruygur  
First Secretary  
Permanent Delegation of Turkey to  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
Tel: 33 (0) 1 45 68 27 15

**UNITED KINGDOM /  
ROYAUME UNI**

Ms Rachel Hellings  
Scottish Natural Heritage  
Battleby  
Redgorton  
Perth, Scotland  
United Kingdom  
Tel: (44) 01738 444 177  
E-mail: Rachel.Hellings  
@snh.gov.uk



**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA / RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE**

Mr Mohammed S. Sheya  
Deputy Permanent Delegate  
Permanent Delegation of the United Republic of Tanzania to UNESCO  
13, av. Raymond Poincaré  
75116 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 53 70 63 66-8  
Fax: 33 (0) 1 47 55 05 46  
E-mail: mssheya@noos.fr / mssheya@hotmail.com

**YEMEN / YÉMEN**

Mr Abdul Basset Mohamed Saad  
Permanent Delegation of Yemen to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 33 25/6  
Fax: 33 (0) 1 45 66 01 51  
E-mail: dl.yemen@unesco.org

**OBSERVERS / OBSERVATEURS**  
Non Member States of UNESCO / États non membres de l'UNESCO

**PALESTINE**

Mr Mohammed Yakoub  
Advisor  
Permanent Observer Mission of Palestine to UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 68 38 41/2  
Fax: 33 (0) 1 45 68 33 40

**UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Ms Shirley Hart  
Department of State  
U.S. Observer to UNESCO  
C/o Ambassade des Etats-Unis  
2, avenue Gabriel  
75001 Paris

UNITED NATIONS INTERNATIONAL ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES

**Convention on Wetlands (Ramsar)**

Mr Nicholas Davidson  
Deputy Secretary-General  
Ramsar Convention Bureau  
Rue Mauverney, 28  
CH-1196 Gland  
Switzerland  
Tel: (41.22) 999 0171  
Fax: (41.22) 999 0169  
E-mail: davidson@ramsar.org

**United Nations Environment Programme (UNEP) / Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)**

Mr Beuyoucef Megherbi  
Tour Mirabeau  
39-43, quai André Citroën  
75739 Paris Cedex 15  
France  
Tel: 33 (0) 1 44 37 14 35  
Fax: 33 (0) 1 44 37 14 74  
E-mail: beuyoucef.megherbi@unep.fr

INTERNATIONAL NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

**International Council for Science (ICSU) / Conseil International pour la Science (CIUS)**

Mr Thomas Rosswall  
Executive Director  
51, boulevard de Montmorency  
75016 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 25 03 29  
Fax: 33 (0) 1 42 88 94 31  
E-mail: secretariat@icsu.org

**International Social Science Council (ISSC) / Conseil international des sciences sociales**

Mr Leszek A. Kosinski  
Secretary-General – ISSC  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France

**International Union of Biological Sciences (IUBS) / Union internationale des sciences biologiques**

Mr Talal Younés  
Executive Director – IUBS  
51, bd de Montmorency  
75016 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 25 00 09  
Fax: 33 (0) 1 45 25 20 29  
E-mail: iyounes@iubs.org

Mr Jean-Claude Mounolou  
Past-President – IUBS  
51, bd de Montmorency  
75016 Paris  
France  
Tel: 33 (0) 1 45 25 00 92  
Fax: 33 (0) 1 45 25 20 29  
E-mail: mounoloujean@vanadoo.fr

**Mountain Research Initiative (MRI)**

Mr Mel A. Reasoner  
Science Officer  
Coordination Office  
Bärenplatz 2 – 3011 Bern  
Switzerland  
Tel: (41.31) 328 2330  
Fax: (41.31) 328 2320  
E-mail: mel.reasoner@sanw.unibe.ch

**Scientific Committee on Problems of the Environment (SCOPE)**

Ms Véronique Plocq Fichelet  
Executive Director  
51, bd Montmorency  
75015 Paris  
France  
Tel: 33(0) 1 45 25 04 98  
Fax: 33 (0) 1 42 88 14 66  
E-mail: vpf@icsu-scope.org

**The World Conservation Union (IUCN)**

Ms Annalisa Koeman  
World Heritage  
IUCN Programme  
on Protected Areas  
28, rue Mauverney  
1196 Gland  
Switzerland  
Tel: (41.22) 999 0166  
Fax: (41.22) 999 0015  
E-mail: ank@iucn.org

UNESCO SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'UNESCO

Mr W. Erdelen  
Assistant Director-General for Natural Sciences  
Mr Andras Szöllösi-Nagy  
Deputy Assistant Director-General for Natural Sciences  
Director  
Division of Water Sciences

Mr Wolfgang Eder  
Director  
Division of Earth Sciences  
Mr Abdin Salih  
International Hydrological Programme

**UNESCO Field Offices/ Bureaux de l'UNESCO hors-siège :**

Ms Christine Alfsen-Norodom  
UNESCO Office – New York  
Ms Shatha Al-Mouthri  
UNESCO Office – Cairo  
Mr Mohammed El-Deek  
Director, UNESCO Office – Cairo  
Mr Qunli Han  
UNESCO Office – Jakarta  
Mr Axel Hebel  
UNESCO Office – Beijing  
Mr Celso Salatino Schenkel  
UNESCO Office – Brasília

**Division of Ecological Sciences / Division des Sciences écologiques**

Mr Peter Bridgewater  
Director  
Secretary of the International Coordinating Council of the Programme on Man and the Biosphere (MAB)  
Secretariat/Secrétariat:  
Mr Salvatore Arico  
Ms Meriem Bouamrane  
Mr Miguel Clüsener-Godt  
Ms Pamela Coghlan  
Ms Gifty Dlouhy  
Mr Peter Dogné  
Ms Ivette Fabbri  
Ms Josette Gainche  
Mr Tilman Jaeger  
Ms Mireille Jardin  
Ms Rosanna Karam  
Ms Maïté Lacan  
Mr Sami Mankoto Ma Mbaelele  
Ms Samia Mousli  
Ms Jane Robertson  
Mr Thomas Schaaf  
Ms Beatriz Silva Frebourg  
Ms Lucilla Spini  
Ms Maria Stolk  
Ms Katarina Vestin  
Interns/Stagiaires:  
Ms Andrea Burmester  
Mr Damien Curtis  
Mr Alberto Mezzetti



# Annexe III

## ORAL REPORT OF THE MAB SECRETARY

Mr Chairman,

Let me begin by congratulating you on your election, and I look forward to working with you over the next biennium.

Distinguished Delegates,

This has been an extraordinarily active Biennium, even without the 'Seville + 5' meeting in Pamplona, Spain, with its many important results.

At the last Council you asked the Secretariat to ensure a number of follow-up activities to the Pamplona meeting. We will discuss all of these during the coming week, at this ICC. A document has been prepared on this issue which also includes action taken to develop the BRIM programme, which has made quantum leaps forward in the last year.

A key effort was focused on the 31<sup>st</sup> Session of UNESCO General Conference in October-November 2001. MAB contributed to an exhibit shown during the General Conference. This exhibit was prepared by all sectors of UNESCO on the theme of cultural diversity, one of the priorities of UNESCO. The panels prepared by the MAB Secretariat show, with concrete examples taken from various regions, how biosphere reserves aim at, and contribute to, conserving cultural diversity as well as biological diversity. These panels are displayed outside the room.

Those of you who are familiar with the proceedings of the General Conference will know that Member States can introduce additions and changes to the draft discussions on the programme and budget for 2002-2003 by submitting Draft Resolutions. Four of those examined by Commission III concerned the MAB Programme:

- ▶ Sudan (DR 29) on improving protected area management in the Arab region. As a response to this, the ArabMAB network will give a special focus to biosphere reserves in this biennium.
- ▶ Belarus, Ukraine and Poland (DR 69) on trans-frontier co-operation for the integrated management of the natural resources of the Polesie region. The General Conference encouraged this initiative and we will be examining the follow-up to this at the MAB Bureau meeting.

- ▶ Egypt (DR 72) on capacity building on biodiversity information management. For this, UNESCO will work with the Global Biodiversity Information Facility (GBIF) to provide the required technical assistance and training.
- ▶ From a group of southern African countries, led by Botswana, a draft resolution calling for a new cross-cutting project on the need to combat desertification in arid and semi-arid zones of this region. For this, a special effort will be made within the joint MAB-IHP activities on land-water interactions as well under MAB's work to promote biosphere reserves as pilot sites for the ecosystem approach and combating desertification.

### ■ HUMAN AND FINANCIAL RESOURCES

Professor Ayyad has already mentioned the retirement of senior personnel Uladzimir Sauchanka and Malcolm Hadley and I would like to add my thanks for the efforts they have made over the years. Mr. Hadley, especially, deserves congratulations for the excellent production of the synthetic review on biosphere reserves, which you have all received at registration.

I also would like to acknowledge the help of Member States in supplying Associate experts:

- ▶ Meriem Bouamrane from France was in Dakar, and is now working on a GEF project in West Africa;
- ▶ Marja Spierenburg from the Netherlands spent a very productive time with us, leaving last September to a post in the University of Amsterdam, while Germany has helped us with
- ▶ Tilman Jaeger, who will be helping in Latin America and the Caribbean and Uli Gräbener, based in the Moscow office;
- ▶ And Italy has allowed us to benefit from Lucilla Spini.

Without the support of these governments I can frankly say that the programme would simply not function.

Interns are also helping us – but they are primarily here as part of their academic courses to learn more on international scientific cooperation.

### ■ BUREAU MEETINGS AND ASSOCIATED MEETINGS DURING THE ICC SESSION

As requested by the last Council, the Bureau has met more frequently than in the past. From the Secretariat's perspective I would like to say how active and

valuable a Bureau it has been under the guidance of the previous Chair. And of course I congratulate the newly elected Bureau but warn that you will not have time to bask in glory - as Bureau meetings are foreseen every morning from Tuesday through to Friday throughout this week.

During its meetings the Bureau approved 52 new Biosphere Reserves in 25 countries in the last two years and two substantive extensions bringing the total number to 411 biosphere reserves in 94 countries. This is one of the highest increases in the number of biosphere reserves ever. These new biosphere reserves are of very high quality showing real innovations in the process leading to their nomination, and in the coordination and management systems involving multiple stakeholders. We welcome in particular new countries such as India, Malawi, and Paraguay with their excellent and challenging additions to the World Network.

Transboundary Biosphere Reserves are becoming increasingly popular - the recommendations from Pamplona are stimulating and facilitating this. The example of the preparation of the future "W" Transboundary Biosphere reserve (Benin, Burkina Faso and Niger) is most welcome. I had the honor and pleasure to be part of a most effective inauguration ceremony for the Vosges du nord/Pfälzerwald Biosphere Reserve a few weeks ago, where the contribution of the Transboundary Biosphere Reserve has done as much for cross-border understanding as has the recent introduction of the Euro!

Periodic review: This continues apace, but you will need to examine a working document on this issue, which we shall discuss tomorrow.

In September, the MAB Bureau deferred certain proposals for biosphere reserve nominations with a number of recommendations and I am glad to report that action is being taken to help countries concerned to meet the recommendations of the Bureau.

### REGIONAL NETWORKS

I shall not dwell in detail here, as later today we will be hearing reports on their activities by the lead countries and representatives concerned. However, I would like to stress that the regional networks are increasingly operational and proactive, in conjunction with UNESCO Field Offices. This gives MAB a truly decentralized operational structure adapted to different ecological and cultural contexts, which is fully in line with UNESCO's favoured *modus operandi*. I should here also like to highlight the progress in establishing new networks in regions where we have not been so active in recent years - namely South and central Asia, the Caribbean and the Pacific. More details on this will be given later.

### EVALUATION OF THE MAB PROGRAMME

Members of the Bureau will remember that at the last ICC meeting, it was noted that there would be an

evaluation of MAB, which was expected to take place during the current biennium. The evaluation report is now ready and is available to members of the Council who want to consult it. A summary of this document, with the recommendations of the evaluators, is submitted to the Council for comments. This issue will be discussed under item 15 of your agenda. Let me just stress, at this stage, that the purpose of this evaluation was mainly to review the impact of the World Network on research, monitoring conservation policies and the implementation of the Convention on Biological Diversity. It came at a time when you had already looked at the outcomes of 'Seville + 5' and agreed to define some new directions. Accordingly, this evaluation has become more a programme review than an evaluation *sensu stricto*.

To address the issue of declining resources we are turning to extra-budgetary activities, and to developing co-operative activities that keep our identity, but move us forward.

### EXTRA-BUDGETARY ACTIVITIES

- Negotiations initiated with UNEP/GEF since 1999 yielded the expected result: the PDF-B phase of the regional project on "Building scientific and technical capacity for effective management and sustainable use of dryland biodiversity in West African biosphere reserves" involving six countries (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger and Senegal) was approved by UNEP/GEF and activities on the field have already started.
- The first regional technical workshop of the project was also held recently with success in Dakar (11-15 February 2002). The financial contribution of UNEP/GEF for the PDF-B phase is 350,000 \$ US. The Division of Ecological Sciences collaborates with the Member States concerned for the preparation of the global project, which is scheduled for four years (2003-2006).
- Another new project entitled «Youth and the Urban Environment» has also been approved by UNDP/Cameroon in December 2000; UNESCO/MAB is the Executing Agency. This project of 125,000 \$ US was set up using the model of «São Paulo City Green Belt / Mata Atlântica Biosphere Reserve» implemented in Brazil by SC/ECO and financed by an UNFIP Grant.
- With respect to ERAIFT (Regional post-graduate School on Integrated Management of Tropical Forests), discussions are going ahead between UNESCO and the European Union which has also shown keen interest to add its contribution in the context of the regional support for the creation of a network of centres of excellence involving ERAIFT and ENEF (Ecole Nationale des Eaux et Forêts) of Gabon. The School continues to perform well, with the graduation of its first DESS students in

October 2001. The School, which was opened in April 1999, with UNDP's support has just received co-financing from a funds-in-trust contribution provided by Belgium.

- D A "Workshop on Asia-Pacific Co-operation on Research for Conservation of Mangroves" was held on 26-30 March 2000 in Okinawa, Japan, jointly organized by UNESCO/MAB and UNU. Two actions came from this workshop:
  - to share experiences in conservation and sustainable management of mangroves and to promote scientific co-operation on mangrove and coastal ecosystems in the Asia-Pacific region, and
  - to initiate a project entitled "Asia-Pacific Co-operation for the Sustainable Use of Renewable Natural Resources in Biosphere Reserves and Similar Managed Areas" (ASPA-CO).

The project, financed by the Government of Japan, gives emphasis to the role of biosphere reserves as catalysts for both conservation and development. It will develop integrated strategies for the conservation of biodiversity in coastal zones and small islands, with particular emphasis on the Pacific. Partners in this project are UNU, the International Society for Mangrove Ecosystems (ISME) and the University of Tokyo, with the respective regional offices, i.e. Montevideo, Jakarta, Apia and Beijing, implementing the activities.

- D Members of the Council may recall that The Netherlands, through a funds-in-trust agreement with UNESCO, has supported The Mananara-Nord Biosphere Reserve, Madagascar: Integrated Project on Conservation and Development for a total amount of US \$ 3,500,000. After an official evaluation in 1999 the project was extended to February 2002. The project is thus formally finalized, and it is expected that the Government of Madagascar, together with the local authorities of Mananara-Nord, will take over all the project's activities and manage the biosphere reserve from now on. But this is an undoubted success story, and thanks are due to both the Netherlands Government for financial support, and the Madagascar Authorities for a spirit of implementing the project
- D We should also acknowledge the generous contribution of the US government to the development of MAB *Flora and Fauna*, as a core element of BRIM. I do hope we can continue to count on continued support for MAB from the USA during this biennium.

## COOPERATION

- D Cooperation with the Convention on Wetlands ('the Ramsar Convention') is progressing very well and has resulted in the formulation of a Program-

me of Joint Work. The Ramsar representative will introduce this programme of work shortly.

- D We hope that the Executive Board in May 2002 will also agree on a UNESCO-wide Memorandum of Understanding with the Convention on Migratory Species, where MAB will have the lead role.
- D In the area of biodiversity, cooperation with the Convention on Biological Diversity - CBD has continued in relation to:
  - testing the ecosystem approach under the CBD - a strategy for the integrated management of land, water and living resources;
  - refining the Convention's draft Global Strategy for Plant Conservation;
  - providing inputs to the development of the Convention's Strategic Plan;
  - developing guidelines on biodiversity and tourism; and
  - continuing to implement the CBD thematic programmes of work, especially on marine and coastal and agrobiodiversity.

Our assistance to the CBD on developing a biodiversity education and public awareness strategy and action plan will be discussed under Agenda Item 13.1.

- D In relation to conservation and sustainable use of genetic resources of productive systems, especially crops, cooperative arrangements are being set up with the International Plant Genetic Resources Institute - IPGRI. Cooperation with IPGRI responds to specific recommendations on the role of biosphere reserves for the *in situ* conservation of genetic resources.
- D UNESCO-MAB has continued providing inputs into the conceptual, methodological and programmatic activities of the Millennium Ecosystem Assessment - MA. This important assessment of the existing knowledge of the status and trends of key ecological services is expected to provide useful insights for a number of 'clients', including governments participating in MAB. It is our expectation that biosphere reserves could be contributing to the implementation of the sub-global assessments that are foreseen as well as to some of those that are being proposed.
- D Cooperation continues with ICSU and its organs, in particular the Scientific Committee on Problems of the Environment (SCOPE). With SCOPE, MAB is pursuing expert activities in the areas of emerging ecosystem theory and management, urban issues, and human ecology. With SCOPE/IUBS/IUMS and ICSU itself, cooperation has focused on the renewed structure and programme of work of DIVERSITAS - an international programme on integrated biodiversity science. The Secretariat is also exploring the possibility of collaboration with the International Geosphere-Bios-

phere Programme (IGBP), through their developing Mountain Research Initiative, and a project – sponsored by NASA – involving specific chemical and physical monitoring and research to understand interactions between the biosphere and atmosphere.

- With IUBS we cooperate on a number of planes – the most immediate being a meeting on the developing and important area of biocomplexity to be held in UNESCO in May this year.
- On Desertification co-operation with UNCCD continues well – in the last biennium, an environmental *Education Kit on Desertification* was finalized and diffused on a trial basis, and we thank Italy and Switzerland for the funding provided for this joint UNESCO-UNCCD project.
- As suggested by the last ICC session, a Special Meeting on BRIM was held in Rome at FAO's Headquarters, hosted by the Office of the Global Terrestrial Observing System. The Special Meeting was preceded by a workshop on Social Monitoring in Biosphere Reserves. The main outcomes of these meetings will be discussed later in the agenda. In accordance with the recommendations of the 16th session of the Council to extend the activities of BRIM, the MAB Secretariat, in collaboration with AAAS (American Association for the Advancement of Sciences) and with the Cameroonian Ministry of Environment and Forestry, organized a regional technical Workshop on «Integrated Monitoring for Conservation and Sustainable Development: an International Workshop towards the implementation of BRIM in West Africa» (Yaoundé, 27-29, November 2001).

Our co-operation with IUCN during the next biennium will be focussed on the World Parks Congress, which will define protected areas in their broader economic and human contexts. The representative from IUCN is expected to join us tomorrow.

As we advised at the last Council meeting a very successful conference was held at Columbia University, New York, last May, which has led to a further development of co-operation, which will be reported in detail this afternoon.

The programme on “South-South Co-operation on Environmentally Sound Socio-Economic Development in the Humid Tropics”, jointly sponsored by UNESCO/MAB, the United Nations University (UNU) and the Third World Academy of Sciences (TWAS), had its last meeting in December 2001 in Belém, Brazil. The meeting dealt with coastal zone development in the Northeast of Latin America. In 2000 and 2001, three Working Documents have been produced under this programme on projects in Zanzibar Island (United Republic of Tanzania), Mexico, and Hainan Island (China). One document on a project in Argentina is in press.

The project “Integrated Biodiversity Strategies for Islands and Coastal Areas (IBSICA)” sponsored the network called REDBIOS involving Canary Islands (Spain), Cape Verde, Morocco, and Senegal. In January 2002 the last meeting of the network took place in Tenerife and La Palma (Spain). The network has been extended to Mauritania, and the Portuguese Islands of Madeira and Azores.

As regards the “UNESCO-Cousteau Ecotechnie Programme (UCEP)”, the joint venture between The Cousteau Society and MAB to promote interdisciplinary education, research and policy making in the field of the environment has been further consolidated with the establishment of the 10<sup>th</sup> UNESCO-Cousteau Ecotechnie Chair, and the formalization of the eight university strong Arab Region Ecotechnie Network under the UNESCO Unitwin/Chairs programme and endorsed by the Director-General. We are now keen to explore how these Chairs and Networks best could be supported and mobilized in line with the MAB Programme's priorities, such as in the area of water and ecosystems and biosphere reserves. I have therefore invited all the 10 Chairs, as well as representatives of a number of interested universities, including the UNU, to Paris next week for a workshop to explore these opportunities. The result of the workshop will be made available on the MABNet web site.

#### ■ INFORMATION AND COMMUNICATION POLICY

- MABNet has evolved since it started in 1995, and the number of its visitors has increased from some 219,000 in 1999 to 954,000 in 2001.
- One example of several new features on the web is the “Biosphere Reserve in Focus” that describes biosphere reserves in more detail.
- Recently, a powerful search engine was added to the MABNet. Visitors can now search information on biosphere reserves using different keywords. You will see a demonstration of *MabNet* later in the meeting.
- Of course we continue our publications, and *Bulletin 10* has just been published. But we need better focus on our whole strategy, and seek advice from the Council on this issue later in the week.

#### ■ MAB URBAN GROUP – URBAN ECOSYSTEMS

Despite our focus on the so-called natural world, urban ecosystem issues are increasingly being subject for international attention. This is of course understandable, as cities and their inhabitants are so critical in the search for sustainable development. MAB, as you know well, has a long tradition on urban ecosystem research, and in the last few years we have seen a renewed interest in pursuing an urban agenda among Member States, partly spurred by the establishment of the MAB Urban Group.

Most recently, this Group met here at UNESCO (12-15 March) together with experts from UNU/IAS, WHO, SCOPE and the Millennium Ecosystem Assessment to explore the Assessment's urban ecosystem-related features. This was the second urban ecosystem meeting organized jointly by UNU/IAS – UNESCO-MAB and WHO, and we are encouraged by the results. MAB Urban Group Members have also participated actively in the SCOPE project entitled Peri-Urban Environmental Change.

So, Mr Chairman,  
what are the challenges for the next biennium?

The UN seems very keen on creating 'Years of' and we have a rich feast in 2002.

In view of the International Year of Ecotourism in 2002, the MAB Secretariat, and a good number of MAB National Committees, are now mobilized to ensure the success of this important UN Year. The importance of the World Network of Biosphere Reserves must be stressed here, because I am convinced that the world at large has much to learn from our experiences. This is why in a MAB Circular Letter I called for information on ongoing tourism activities and invited project proposals on tourism in biosphere reserves that would test the tourism guidelines developed under the Convention on Biological Diversity and that recognize the importance of the biosphere reserves concept and the World Network. We hope that the forthcoming Ecotourism Summit in Quebec will be well attended by MAB Focal Points and Biosphere Reserve coordinators. Canada will also host a EuroMAB ecotourism workshop shortly after the Summit.

#### **TASK FORCE ON THE DEVELOPMENT OF QUALITY ECONOMIES IN BIOSPHERE RESERVES**

Tourism is, of course, one potential component in the development of quality economies in biosphere reserves. A topic that will be the subject for discussion here on Thursday 21 March in the afternoon in this very room, in the framework of the Task Force on this topic. All delegates and observers are invited to attend this open meeting which I trust will open up an avenue of interesting MAB contribution in the years to come, as envisioned by the 'Seville +5' meeting and the last MAB-ICC.

#### **INTERNATIONAL YEAR OF MOUNTAINS**

Preparation of a CD-ROM "UNESCO in the Mountains of the World" as a collaborative project of MAB, WHC, IHP and IGCP has been finalized, and preparation of an educational calendar on mountains as a collaborative project of the Swiss Agency for Development and Cooperation, UNESCO Associated Schools Project Network and UNESCO-MAB completed, as you

will have seen – I hope you have been able to obtain copies of these excellent products.

Perhaps our two largest challenges are one per year. In this year the World Summit on Social Development (WSSD) or 'Rio+10', Johannesburg. We will contribute to the response of UNESCO, as that becomes clear.

For 2003, we will be very involved with the World Parks Congress in Durban, South Africa, and we shall hear more on this from the IUCN representative probably on Wednesday.

Finally, Mr Chairman

I should also note here that there two meetings which will be held during the week:

- the Task force on quality economies on Thursday afternoon convened by Peter Dogsé,
- and the International Steering Committee for the EuroMAB 2002 meeting, on Friday afternoon after the end of the ICC session; convened by Jane Robertson and under the chairmanship of John Ingram from the UK.

Let me end by wishing us all a very productive meeting, which I am sure you will ably guide us through. As ever, the Secretariat remains at your and delegates complete disposition during this week and, of course, during every week of the years to come!



# Annexe III

## REGIONAL NETWORKS

### REPORT OF THE ARABMAB NETWORK

At the ArabMAB Council, held in Damascus, Syria 10-14 September 2001, the participants took note with satisfaction of the several new biosphere reserve nominations being prepared in the Arab World, such as in Oman, Syria and Yemen. The Council was also pleased to learn about the success of its sister network, AfriMAB, which in co-operation with the MAB Secretariat had secured financial support from the Global Environment Facility (GEF) for projects in biosphere reserves. The ArabMAB Council welcomed the message that the GEF (UNEP's GEF Division) could consider supporting also other MAB networks, and charged the ArabMAB Bureau with preparing project concepts in collaboration with the MAB Secretariat for submission to the GEF.

The ArabMAB Council adopted the structure for a new database on multipurpose plant species to be available on the upgraded ArabMAB web site, which now also allows biosphere reserves to update the ArabMAB database on biosphere reserves in the region directly. The ArabMAB Secretary, Ms Boshra Salem, has produced a much-appreciated training CD-ROM for this purpose.

At its meeting, the ArabMAB Council decided to create a thematic programme devoted to the rehabilitation of degraded ecosystems in arid zones that will use a network of selected biosphere reserves and similar sites for pilot projects. It is expected that this programme will contribute to addressing the UNESCO priority theme of water and ecosystems. The ArabMAB Council underlined in this context the importance of partnerships between MAB and IHP at the national and regional levels, as appropriate.

### REPORT OF THE EUROMAB NETWORK

Ms Eva Jelinkova of the Czech Republic presented the EuroMAB report in the absence of the Chair of the MAB National Committee for the United Kingdom, the current EuroMAB Chair. She recalled that EuroMAB was created in 1987 and covers a vast geographical area with some 50 countries, from Canada and the USA through the Mediterranean, the Nordic region, the Central European countries and the Russian Federation. EuroMAB has over 200 biosphere reserves, plus five transboundary biosphere reserves. With such a vast and diverse network, developing a common understanding of the spirit and operations of the MAB Programme had taken a long time. However, the last EuroMAB meeting, held in Cambridge in the UK in April 2000, founded the basis for a number of new co-operative activities, most of which

were taking place in 2002 with the active support of the UNESCO Offices in Paris, Moscow and Venice. These activities address topics such as: biosphere reserve management, urban science, ecotourism, in conjunction with the International Year and the World Summit on Ecotourism to be held in Quebec, Canada; financial instruments for biosphere reserves, training in conflict resolution, wetlands with reference to biosphere reserves and Ramsar Convention sites; ethno-ecological interactions and changing cultural and ecological values in biosphere reserves in Central and Eastern European countries. Ms Jelinkova recalled that the list of the EuroMAB meetings was posted on the MABNet

In parallel to these meetings, she noted that there was a constant interest of the EuroMAB countries in nominating new biosphere reserves, with the most recent additions in Canada, Poland, the Russian Federation, Spain, Switzerland and Yugoslavia. There were also numerous ongoing efforts to create transboundary biosphere reserves. In addition, a good number of countries in the EuroMAB region had taken concrete action as a result of the periodic review process.

She thanked the Italian MAB National Committee for confirming to host the EuroMAB 2002 meeting in Rome on 7-11 October this year. An International Steering Committee would be discussing a programme for EuroMAB 2002 at a meeting scheduled to take place on the afternoon of Friday 22 March this week, that is, directly after the closure of the MAB Council session. Ms Jelinkova also thanked UNESCO for its support in publishing Volume 28 in the Man and the Biosphere Book Series, entitled *Freshwater Wetlands and their Sustainable Future: Evidence from the Trebon Biosphere Reserve*. Finally, she invited any Council members or observers who had questions on EuroMAB to contact the MAB Secretariat.

### REPORT OF THE IBEROMAB NETWORK

The Chairman of MAB Spain, Mr Javier Castroviejo, presented the most recent activities of the IberoMAB Network. Mr Castroviejo explained that the aim of the network is to support the installation of fully functioning MAB National Committees in all the countries of the IberoMAB region and to help to establish biosphere reserves in all represented ecosystems. He informed about two recent meetings of the network held in 2001. The first meeting took place in June in San José, Costa Rica, and aimed at motivating all Central American and Caribbean Countries to establish MAB National Com-



mittees and to promote the idea of biosphere reserves in this sub-region. For this, the creation of a sub-network on Central America and the Caribbean has been encouraged. The meeting elaborated a sheet to gather, in a most efficient and homogenous way, all information relevant to biosphere reserves in order provide this information to standardized databases and common websites. Secondly, the meeting elaborated guidelines for local management of biosphere reserves and their links to MAB National Committees. Finally, the meeting elaborated recommendations on how to improve the structure and functioning of MAB National Committees in the Central American and Caribbean Region. Mr Castroviejo informed furthermore about the second IberoMAB meeting held in Formosa, Argentina in November 2001. The meeting aimed at animating the discussion on the "Gran Chaco" region, which includes Argentina, Bolivia, Brazil, and Paraguay. Moreover, it elaborated a logo for IberoMAB, the preparation of a publication on IberoMAB achievements, an electronic bulletin, management rules of IberoMAB with a presiding body, a President and a Vice-President. The MAB Chairpersons of Spain and Ecuador were elected respectively. In addition, the host organized a workshop on the topic of the "Gran Chaco and its relation to biosphere reserves". Finally, the venue for the next meeting was fixed for Rio de Janeiro and Parati, Brazil, in June 2002.

The Council took note of the important progress made by the network and encouraged future actions. The Council thanked the Government of Spain for its constant support to the network in the past decade.

The Council took also note of the emerging new Caribbean network entitled "Arc Insulaire Caraïbe". France sponsors this network and hosted the first meeting in the French Caribbean island of Guadeloupe in December 2001. The Chairperson of the Council welcomed this new initiative as it includes the French, English and Dutch languages groups of the region into the MAB networks. Cuba however advised the Council not to split efforts in individual activities but rather consolidate existing ones. Moreover, Cuba suggested discussing this issue within the upcoming IberoMAB meeting in June 2002. This proposal was endorsed by the Dominican Republic, Argentina and Spain.

## REPORT

### OF THE REDBIOS NETWORK

The ICC Chairperson, Mr Driss Fassi, as well as the representative of Morocco, introduced this network and a member of the Secretariat showed a power-point

presentation prepared by MAB Morocco. In this presentation, the most recent activities of the REDBIOS Network were given. This interregional network that brings together countries of three regions, the Arabic, the African and the European regions, of four language groups – Arabic, French, Portuguese and Spanish – of terrestrial and island systems around the topic of biosphere reserves is a very new and challenging venture. Furthermore, it strengthens the identity of the Macaronesian region, which is, as the Chairperson mentioned, the only region or corridor that crosses the Sahara from tropical Africa to the Mediterranean border of Africa. The last meeting of this network took place in Tenerife and La Palma (Spanish Canary Islands) in January-February 2002. It aimed at elaborating co-operative projects for collaboration and exchange of experts and information around nature conservation and sustainable development in the Macaronesian region. The network that comprised up to now Morocco, Canary islands (Spain), Cape-Verde and Senegal, has been enlarged at this meeting with Mauritania, Madeira and Azores Islands (Portugal). The next meeting of the network is scheduled to be held in Nouakchott (Mauritania) in November 2002. It will mainly deal with transboundary biosphere reserves in the Macaronesian region and its adjacent countries.

The council session also provided an opportunity for regional groups and projects to discuss joint activities. The following gives a brief overview on the meetings held on the occasion of the MAB Council.

## MEETING

### OF THE IBERO-AMERICAN GROUP

(20 MARCH 2002)

This Group comprised the following Members and observers of the Council: Argentina, Brazil, Colombia, Costa Rica, Cuba, Dominican Republic, Ecuador and Spain. The Secretariat was represented by Mr Celso Schenkel (UNESCO Brasilia Office) and by Messrs Miguel Clüsener-Godt and Tilman Jaeger (UNESCO-HQ). Brazil, which will organize the next IberoMAB meeting in Rio de Janeiro in June 2002, presented ongoing preparations, a tentative agenda, topics, information on a field trip to the Serra do Mar and Parati (Mata Atlântica Biosphere Reserve) and a draft list of participants. The Group agreed on the title of the meeting as: "Management of Biosphere Reserves and International Co-operation in Ibero-America and the Caribbean". The Group agreed that a particular effort should be made to invite representatives from anglophone and

francophone countries and territories from Central America and the Caribbean.

The Group congratulated Brazil for its efforts to organize and to co-sponsor this important meeting. The Group also thanked Spain and the UNESCO Offices in HQ, Montevideo and Brasilia for their support.

■ **MEETING  
OF THE ASPACO MANAGING GROUP  
(20 MARCH 2002)**

The representatives of MAB-Japan and of UNESCO HQ and UNESCO Jakarta Office discussed the upcoming ASPACO managing committee meeting and workshop to be held in Tokyo, Japan in October 2002. This meeting will discuss among other topics the ongoing ASPACO activities and decide on the future directions of the project. The Group was informed of the offer of UNU in Tokyo to host the meeting and agreed to explore technical details for organization, a field trip, etc. MAB-Japan agreed to involve the International Society for Mangrove Ecosystems (ISME), the Japanese National Society for Mangroves as well as the University of Tokyo. UNESCO informed about the possible involvement of the International Timber Trade Organization (ITTO) based in Yokohama, Japan, for follow-up activities to be decided during the meeting.

# Annexe IV

## SUMMARY OF THE FIRST MEETING OF THE TASK FORCE

### ON THE DEVELOPMENT OF QUALITY ECONOMIES IN BIOSPHERE RESERVES

The first meeting of the Task Force on the Development of Quality Economies was held on 21 March 2002, between 14:00-18:00. The 30 participants discussed the terms of reference and the work programme for the Task Force based on document SC-02/Conf.201/INE5. The discussion was very rich and centred around several key issues to be tackled by the Task Force, including:

- Definition of the notion of 'quality economies in biosphere reserves'. The discussions revealed that this is an umbrella term that implies a number of considerations: conservation of nature, natural and cultural landscapes and efficient use of natural resources; interactions among people and between people and the biosphere reserves favouring sustainable regional development and implementation of Agenda 21; developing/using biosphere reserves as model regions for sustainability; and the creation of benefits and added value from economic activities to the local population.
- Identification of minimum standards, criteria and guidelines for quality economies in biosphere reserves on the national and international levels.
- Promotion and communication of successful model biosphere reserves, or lessons learned in different sectors, such as ecotourism, regional products and sustainable use of natural resources in biosphere reserves.
- The need for a biosphere reserve/World Network of Biosphere Reserve logo and its legal protection.
- Guidelines and charters related to the use of biosphere reserve/World Network logo.
- Suggestions on how to attract investments in the quality economy sectors and on the establishment of trust funds for promoting the development of quality economies in biosphere reserves.

In order to move forward on these issues, the Task Force decided that a questionnaire should be issued to biosphere reserves on their experiences of promoting quality economies, including the issue of labelling and associated criteria. An Internet platform for the Task Force should be developed in order to promote open dialogue and transparency.

The meeting also suggested that National MAB Committees, Focal Points and regional MAB Networks be invited to collaborate actively with the Task Force, and that they consider including quality economy issues on their respective meeting agendas, as appropriate.

The possibility of organizing a Task Force Focus Group meeting in 2002 was considered, possibly in conjunction with the next MAB Bureau meeting. A Task Force meeting early next year was also discussed.

